

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 47 (1955)

Anhang: Les fédérations syndicales suisses en 1954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

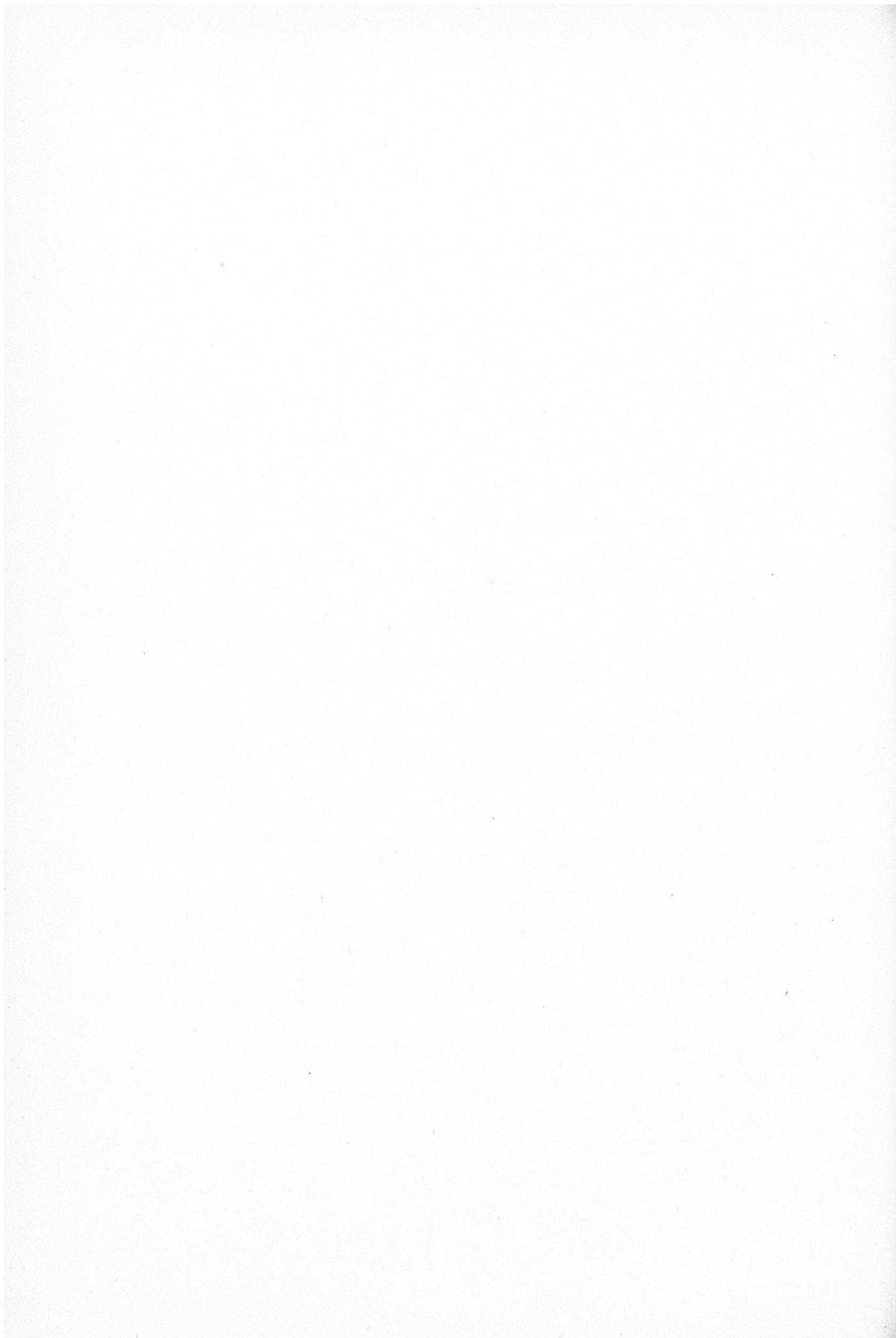
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les fédérations syndicales suisses en 1954

Publié par l'Union syndicale suisse, Berne



75 ans d'activité syndicale à la lumière de la statistique

Le 75^e anniversaire de l'Union syndicale suisse nous invite à élargir notre « statistique syndicale » et à étendre nos investigations jusqu'aux origines de notre organisation centrale. L'histoire de l'Union syndicale ayant déjà fait l'objet d'excellentes monographies, nous nous bornerons à rappeler ici quelques dates et événements peu connus. L'un des chapitres de la présente publication distingue trois périodes dans l'activité de l'U. S. S.; il est en quelque sorte assimilable à un commentaire des *Tableaux synchroniques* édités à l'occasion du congrès de Zurich.

Modestes débuts

Quand on songe aux origines de l'U. S. S., on a peine à concevoir que la fragile organisation qui a été créée en novembre 1880 à Olten ait pu devenir l'une des principales associations économiques du pays. La constitution de l'Union syndicale est une conséquence de la dissolution de l'ancienne Union ouvrière (1873-1880). Les circonstances étaient peu favorables au nouvel organisme. La crise économique qui avait éclaté en 1878, les tensions qu'elle avait provoquées au sein de l'Union ouvrière entre travailleurs suisses et étrangers, la structure même de cette dernière — qui groupait des associations syndicales, des sociétés politiques et des caisses de maladie — avaient multiplié les difficultés. Et pourtant, dès le début, les fondateurs de l'Union syndicale ont fait preuve de clairvoyance et de fermeté: ils ont affirmé leur volonté d'en faire une organisation économique libre de toute ingérence politique.

Mais qui devait inscrire cette volonté dans les faits, et comment? Telles sont les questions qui se sont posées aux quelque cent sections syndicales qui, au cours de l'automne 1880, lassées de ces dissensions intestines, avaient quitté l'Union ouvrière.

Explication des signes qui figurent dans les tableaux:

— Rien à signaler.

* Le chiffre n'est pas connu.

. Le chiffre ne peut pas être mentionné pour des raisons évidentes.

A côté d'une poussière de groupements locaux, d'associations fraternelles, de mutuelles, etc., on comptait sept organisations professionnelles répondant tant soit peu aux conceptions d'aujourd'hui:

	Fondée en
Fédération suisse des typographes (Suisse alémanique)	1858
Fédération romande des typographes	1873
Fédération des graveurs et guillocheurs (horlogerie) .	1872
Fédération des ouvriers cordonniers	1874
Fédération des ouvriers tailleurs	1876
Fédération suisse des ferblantiers	1877

En voilà assez, semble-t-il, pour fonder la nouvelle Union syndicale sur des bases solides. Mais il y avait encore loin de la coupe aux lèvres. Il s'en est fallu de peu que la décision de constituer l'U. S. S. ne demeurât sur le papier. La volonté et la clairvoyance des militants des *douze sections fondatrices* ont eu raison des difficultés de toutes sortes. La simple reconnaissance nous fait donc un devoir de rappeler les noms de ces sections:

trois groupements de cordonniers de Zurich, Bâle et Genève
trois groupements de tailleurs de Zurich, Winterthour et Genève
le syndicat des vitriers de Zurich
le syndicat des serruriers de Zurich
le syndicat des ouvriers de fabrique et travailleurs manuels de Berne
un syndicat mixte d'Olten
la société générale ouvrière de Berne
l'association socialiste de Bâle

Diverses monographies indiquent un effectif initial de 133 membres. Ce chiffre était en réalité plus élevé. On a confondu le nombre des membres qui ont participé à la première votation générale de mars 1881 avec le nombre réel des adhérents, qui s'établissait à 250 environ.

Les adhésions des organisations professionnelles jusqu'à la réorganisation de 1908

Jusqu'à maintenant, on n'a pas encore dressé un tableau chronologique de l'adhésion des organisations professionnelles de la constitution de l'U. S. S. à la réorganisation de 1908. Le moment est venu de combler cette lacune. Le tableau ci-après retrace l'évolution des effectifs de l'U. S. S., donne les noms et la date d'admission des divers groupements; il permet de suivre le mouvement de concentration des forces syndicales (3^e colonne):

Année	Effectifs de l'U. S. S.	Nombre des sections	Nombre des fédérations	Noms des fédérations et dates de leur adhésion	Fusions
1880	env. 250	12	—	—	
1881	*	*	1	Fédération des ouvriers tailleurs (dissoute en tant que fédération en 1882; ses sections con- tinuent d'appartenir à l'U.S.S.; la fédération est reconstituée en 1891)	
1882	450	17	1	Fédération des ouvriers cordonniers (quitte l'U.S.S. en 1884; des sections demeurent membres de l'organisa- tion centrale; la fédé- ration, dissoute en 1886, est reconstituée en 1890)	
1883	522	19	2	Fédération des ferblantiers	Rattachée en 1892 à la Fédération suisse des ouvriers sur métaux
1885	599	23	1	—	
1886	1 016	35	2	Fédération suisse des ouvriers sur bois (pre- mière constitution en 1873; dissoute en 1877)	
1887	1 958	56	2	—	
1888	3 350 ¹	84	3	Fédération des ouvriers fondeurs	Rattachée en 1892 à la Fédération suisse des ouvriers sur métaux
1889	4 400 ²	102	3	—	
1890	3 460	125	7	Fédération des ouvriers du tabac Fédération des ouvriers minotiers Fédération des cordonniers (reconstitution) Fédération suisse des ouvriers sur métaux	Rattachées en 1905 à la Fédération des travail- leurs de l'alimentation (des boissons et du tabac) Rattachée en 1908 à la Fédération des ouvriers du cuir Fusionne en 1915 avec la Fédération des hor- logers et constitue la F.O.M.H.
1891	*		10	Fédération des ouvriers sur bois (dissoute à nouveau en 1893 et re- constituée en 1897)	

¹ 74% des membres sont domiciliés dans les villes de Zurich, Berne et Saint-Gall.

² Ces chiffres concernent uniquement les membres pour lesquels des cotisations ont été payées à l'Union syndicale. En règle générale, jusqu'à la réorganisation de 1908, les effectifs ont été en réalité toujours plus élevés, encore qu'ils ne puissent être déterminés avec précision.

Année	Effectifs de l'U.S.S.	Nombre des fédé- rations	Noms des fédérations et dates de leur adhésion	Fusions
1891	*	10	Fédération des ouvriers tailleurs (quitte l'U.S.S. en 1902, se ré- affilie en 1909)	Rattachée à la Fédéra- tion des ouvriers du vêtement en 1918
			Fédération des ouvriers tapissiers (dissoute trois ans plus tard environ)	
1892	6 950	11	Fédération suisse des typographes (quitte l'U.S.S. en 1895, mais signe un accord avec elle; réadmission en 1902)	
			Fédération des ouvriers vitriers	Rattachée en 1908 à la Fédération des ouvriers sur bois
			Fédération des bro- deurs de la Suisse orien- tale (quitte l'U.S.S. six mois après environ)	
			Fédération des vanniers	Rattachée en 1904 à la Fédération des ouvriers sur bois
1893	9 495	12	Fédération des ouvriers horlogers constituée par 7 associations (qui re- couvrent leur autono- mie en 1896)	
			Union suisse des lithographes	
			Fédération suisse des relieurs	
1894	*	11	Fédération des forgerons et charrons	Rattachée en 1896 à la Fédération des ouvriers sur métaux
1895	9 293	10	Fédération des poseurs de parquets	Rattachée en 1903 à la Fédération des ouvriers sur bois
1896	12 900	11	Fédération des maçons et manœuvres du bâti- ment (quitte l'U.S.S. en 1904; réadmission en 1909)	Rattachée en 1920 à la Fédération des ouvriers du bâtiment
			Association des modellistes	On a perdu toute trace de cette organisation
1897	14 000	15	Fédération des graveurs et guillocheurs	Rattachée en 1912 à la Fédération suisse des horlogers

Année	Effectifs de l'U. S. S.	Nombre des fédé- rations	Noms des fédérations et dates de leur adhésion	Fusions
1897	14 000	15	Fédération suisse des ouvriers sur bois (3 ^e constitution)	Fusionne en 1922 avec la Fédération suisse des ouvriers du bâtiment; constitution de la F.O.B.B.
			Fédération suisse des ouvriers des brasseries	Rattachée en 1905 à la Fédération des travail- leurs de l'alimentation (des boissons et du tabac)
			Fédération des ouvriers du textile (organisation de résistance)	Fédération suisse des ouvriers du textile (1903)
1898	16 470	16	Fédération des tonneliers	Rattachée en 1905 à la Fédération des travail- leurs de l'alimentation (des boissons et du tabac)
1900	16 600	30	Fédération des ouvriers de la pierre	Rattachée en 1920 à la Fédération du bâtiment
1900	16 600	30	Association des tisserands d'Appenzell Fédération des brodeurs à la navette à la main Fédération des émaillleurs Fédération des ouvriers des fabriques de ressorts de montres Fédération des ouvriers pierristes (horlogerie) Association tessinoise des typographes Fédération des ramoneurs Fédération des sculpteurs et marbriers Fédération des selliers et tapissiers (dissoute en 1902 et reconstituée en 1903) Fédération des ouvriers coiffeurs (reconstituée en 1905 après dissolu- tion)	Rattachée en 1908 à la Fédération du textile Rattachée en 1912 à la Fédération d. horlogers Rattachée en 1912 à la Fédération d. horlogers Rattachée en 1912 à la Fédération d. horlogers Rattachée en 1910 à la F.S.T. Rattachée à la Fédéra- tion du bâtiment Rattachée à la Fédéra- tion du bâtiment Rattachée en 1918 à la Fédération du vête- ment
1901	*	30	Fédération des charpentiers, peintres et plâtriers (quitte l'U.S.S. en 1902; se ré- affilie en 1909)	Rattachée en 1920 à la Fédération du bâtiment

Année	Effectifs de l'U. S. S.	Nombre des fédérations	Noms des fédérations et dates de leur adhésion	Fusions
1902	27 097	28	Fédération des ouvriers du textile de la Suisse orientale Stickfachvereinigung	Rattachée à la Fédération du textile en 1903
			Réaffiliation de la Fédération des typographes Fédération des ouvriers couvreurs	
1903	*	17 ³	Fédération des tisserands de toile à bluter	Rattachée en 1919 à la Fédération des travail- leurs du textile à domi- cile; autonome depuis 1948
1904	35 760	32	Fédération romande des ouvriers sur bois	Rattachée en 1904 à la Fédération suisse des ouvriers sur bois
			Fédération des travailleurs de l'ali- mentation (des boissons et du tabac)	Fusionne en 1915 avec la Fédération des tra- vailleurs des transports
			Fédération des selliers	Rattachée en 1908 à la Fédération des ouvriers du cuir
			Fédération des doreurs (horlogerie)	Rattachée en 1912 à la Fédération suisse des horlogers
			Fédération des ouvrières de fabrique	Dissoute en 1917
			Fédération des ouvriers vitriers	Rattachée en 1912 à la Fédération des ouvriers sur bois
			Fédération des poêliers	Rattachée en 1907 à la Fédération des ouvriers de la pierre
			Fédération des brodeurs à la main	Rattachée en 1908 à la Fédération du textile puis, dès 1915, à la Fé- dération des travail- leurs du textile à domi- cile
1905	50 257 ⁴	.	Fédération du personnel des Etats et des communes	Fusionne en 1920 avec la Fédération du per- sonnel des tramways; constitution de la V. P. O. D.

³ Jusqu'en 1908, les statistiques concernant les effectifs n'ont qu'une valeur très relative. La première statistique générale entreprise en 1904 est demeurée inachevée. La statistique de 1909 a été progressivement étendue jusqu'en 1905.

⁴ Chiffres épurés.

Année	Effectifs de l'U. S. S.	Nombre des fédé- rations	Noms des fédérations et dates de leur adhésion	Fusions
			Associations:	
			des termineurs de boîtes	} Rattachées en 1912 à la Fédération des ouvriers horlogers
			des ouvriers sur ébauches	
			des faiseurs de pendants	
1906	58 472 ⁴	.	Fédération des travailleurs du commerce et des transports	Fusionne en 1915 avec la Fédération de l'ali- mentation: constitu- tion de la F.C.T.A.
			Fédération des auxiliaires des arts graphiques et de l'industrie du papier	Les membres passent en 1926 à la F.O.T.F., la F.S.O.R.C. et la F.S.T.
			Fédération des chapeliers	Rattachée en 1948 à la F.V.C.E.
			Chambre tessinoise du travail	
1907	71 117 ⁴	16	—	
1908	59 502 ⁴	16	—	

⁴ Chiffres épurés.

L'accroissement des effectifs a été relativement faible au cours des cinq premières années. Les uns attribuent la lenteur de cette progression à l'indifférence des organisations qui demeuraient en marge de l'Union syndicale, les autres à l'activité insuffisante déployée par le comité syndical de Genève. En outre, l'incertitude régnait encore quant à la structure ultérieure du mouvement syndical. Fallait-il donner la préférence aux fédérations professionnelles ou mettre l'accent sur des syndicats locaux mixtes, ou encore dissoudre les fédérations professionnelles déjà constituées au profit d'une organisation unique? Au cours des premières années, l'organe de l'Union syndicale, *Die Arbeiterstimme (Voix du Travail)*, édité en commun avec le Parti socialiste, a peu contribué à faire de la clarté dans les esprits. Enfin, maintes organisations craignaient les obligations financières découlant d'une affiliation à l'U.S.S. Cette dernière a fait, au début, la même expérience que l'Union suisse des arts et métiers fondée un an auparavant: au cours des premières années, l'évolution de ces deux associations centrales s'est ressentie du manque de solidarité et d'esprit de sacrifice des milieux dont elles défendaient les intérêts. Le manque d'instruc-

tion, la durée trop longue du travail, la fatigue des ouvriers, la lenteur relative des communications ont également joué un rôle.

Pendant les dix premières années, l'Union syndicale a été composée avant tout de syndicats locaux. Un an après la constitution de l'U. S. S., l'une des sept fédérations professionnelles qui existaient alors a adhéré à la nouvelle organisation centrale; deux autres ont suivi peu de temps après. Leurs effectifs étaient cependant si instables qu'elles n'ont guère contribué à consolider l'Union syndicale. Il faut attendre la constitution de la Caisse générale suisse de réserve — ou caisse de résistance — pour que le mouvement syndical repose sur des assises solides. Cette caisse a été créée à la suite de la grève des serruriers de Zurich en 1886, sur l'initiative de la Société du Grutli. Cette institution a donné une forte impulsion au sentiment de solidarité et au recrutement. A partir de ce moment, les effectifs de l'Union syndicale accusent une progression constante: ils ont triplé de 1900 à 1905.

Dès la fin de la dixième année d'existence de l'U. S. S., le nombre des fédérations professionnelles affiliées s'est sensiblement accru. Les syndicats locaux adhérant en nombre toujours plus grand à ces fédérations, elles ont fini par l'emporter au sein de l'Union syndicale, d'autant plus que leur nombre était en constante augmentation. C'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à faire figurer, dès 1890, les syndicats ou sections autonomes dans notre statistique. Ils constituaient encore le tiers des organisations membres entre 1893 et 1896; mais en 1905 déjà, cette forme d'organisation avait vécu. A partir de ce moment, on cesse d'enregistrer la constitution de fédérations professionnelles importantes; presque toutes les professions étaient d'ores et déjà organisées.

Après une phase d'accélération, le *mouvement de concentration des forces syndicales* a subi un coup de frein. Jusqu'en 1900, le nombre des fédérations affiliées passe à 30. A la fin de la période de réorganisation, en 1908, il n'est plus que de 16. Le mouvement de concentration amorcé en 1892 (métallurgistes) fait de rapides progrès à partir de 1900. La première étape de ce processus est achevée en 1908; la seconde étape s'étend de 1909 à 1925. La statistique syndicale de 1948 (quarante ans après la réorganisation) expose de manière détaillée cette évolution.

Pour compléter ce tableau du premier quart de siècle de l'Union syndicale, nous citerons un passage de l'article publié à cette occasion dans l'organe officiel d'alors, *Die Arbeiterstimme*, par Auguste Merk, secrétaire et caissier de l'Union syndicale:

« C'était un enfant bien chétif que celui qui, sous le nom d'Union syndicale suisse, a été tenu sur les fonts baptismaux à Olten, voici vingt-cinq ans. Parmi ses parrains, ils étaient nombreux ceux qui ne lui accordaient pas longue vie. Mais l'enfant a grandi et prospéré.

Les quatre ans pendant lesquels il a été exposé aux bises de Genève (cette ville a été le siège du Comité syndical de 1880 à 1884) n'ont pas nui à sa santé. Les dix-huit ans de son séjour dans la rude atmosphère zuricoise l'ont rendu si vigoureux qu'il a été capable de respirer sans dommage l'ambiance officielle de Berne (Berne est le siège du secrétariat depuis 1902). L'enfant est devenu homme; il a à son tour des enfants — les fédérations professionnelles — et il peut être fier de son évolution et des résultats de son activité. »

La constitution des grandes associations économiques centrales

En liaison avec le devenir de l'Union syndicale suisse, il est intéressant de rappeler la constitution des organisations économiques centrales auxquelles l'Union syndicale s'est heurtée, mais avec lesquelles elle a collaboré aussi:

Union suisse du commerce et de l'industrie

- *1870 Dirigée par une section vorort, d'où l'appellation de « vorort », par laquelle on la désigne généralement
- 1878 Le vorort engage un secrétaire permanent (pour la première fois en Suisse)
- 1881 Le siège est établi définitivement à Zurich. Le vorort reçoit une subvention fédérale.

Union suisse des arts et métiers

- *1879, après plusieurs tentatives infructueuses en 1848, 1849 et ultérieurement
- 1885 * Secrétariat permanent. L'U.S.A.M. bénéficie d'une subvention fédérale

Union suisse des paysans

- *1897 (sur l'initiative des parlementaires qui défendent les intérêts de l'agriculture)
- 1898 * Secrétariat suisse des paysans à Brougg. Subvention fédérale
- 1884 Première aide fédérale à l'agriculture (début de la politique de subventionnement)

Association suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie

- *1905

Pour faire dans une certaine mesure contrepoids aux organisations de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, les groupements de travailleurs, avant tout sur l'initiative de la Société du Grutli et de son président Scherrer, constituèrent en 1886 le *Secré-*

* = Constitution.

tariat ouvrier suisse. C'était au premier chef l'organe de la nouvelle Fédération ouvrière, composée d'organisations de toute tendance, y compris l'Union syndicale. Ce secrétariat, confié à Herman Greulich, avait pour tâche de procéder aux études économiques, sociales et statistiques nécessaires au mouvement ouvrier. En 1920, cette institution fut rattachée à l'Union syndicale, qui assume depuis lors ses tâches. A partir de ce moment, c'est l'Union syndicale qui bénéficie de la subvention fédérale — mais fortement réduite depuis lors — allouée au Secrétariat ouvrier.

Les trois périodes d'activité de l'U. S. S.

L'activité déployée par l'Union syndicale au cours de ces septante-cinq ans peut être divisée en trois périodes assez distinctes.

Première période (1880 à 1905): Organisation et mouvements

Cette première phase a coïncidé avec une nouvelle expansion de l'industrie, favorisée par d'importantes découvertes et inventions. En 1880, Edison met au point la lampe à incandescence, qui va bientôt remplacer l'éclairage au gaz et au pétrole. Quelques années plus tard, on construit les premières usines d'électricité. Cette nouvelle forme d'énergie ouvre chaque jour de nouvelles possibilités et contribue fortement au développement de l'industrialisation. A partir de la fin du XIX^e siècle, l'électricité remplace de plus en plus la vapeur dans les fabriques. En 1886, l'invention du moteur à explosion (Daimler et Benz) ouvre l'ère de l'automobile et des prospections pétrolières. Le moteur diesel est lancé en 1893. En 1895, le premier cinématographe des frères Lumière anime la photographie et, quelques années plus tard, les découvertes de Marconi amorcent l'expansion des télécommunications; en 1903, le premier avion des frères Wright prend l'air. A la fin de cette première période d'activité de l'U. S. S., Einstein conçoit sa théorie de la relativité et cent autres inventions vont amorcer un nouvel essor de l'industrie.

De 1880 à 1905, la Suisse traverse trois crises économiques, dont la première a rendu extrêmement difficiles les débuts de l'Union syndicale. L'émigration atteint son point culminant en 1883. Les sociétés holding et les cartels se multiplient; parallèlement, le secteur de l'économie collective s'étend; vers 1882, la Confédération assume l'exploitation des téléphones et les principaux chemins de fer sont nationalisés en 1898.

La politique sociale progresse. En 1881, les Chambres promulguent une loi fédérale sur la responsabilité civile dans les fabriques. Entre 1880 et 1905, plusieurs cantons élaborent des lois cantonales de protection en faveur des ouvrières et des travailleurs qui ne sont

pas soumis à la loi fédérale sur les fabriques. En 1889, la Suisse suggère un accord international sur la protection ouvrière; elle participe à la constitution du premier Bureau international du travail, ouvert à Bâle en 1901. L'institution de la première caisse municipale d'assurance-chômage par la ville de Berne (1893) donne une forte impulsion à cette branche de la sécurité sociale.

Tel est le cadre dans lequel s'est déroulée la première période de l'activité de l'Union syndicale: elle a été avant tout une phase de recrutement, de consolidation et de concentration des forces syndicales. Les difficultés ont été nombreuses. Les modalités d'organisation donnaient lieu à de fortes divergences. Tandis que les uns estimaient que l'Union syndicale devait reposer sur des sortes de cartels locaux groupant les syndicats de toutes les professions, d'autres étaient d'avis que seules des fédérations professionnelles dont l'activité s'étendait à tout le pays pouvaient en constituer l'armature; d'autres voulaient qu'elles eussent strictement le caractère de fédérations d'industrie; certains, enfin, voulaient faire de l'Union syndicale une organisation unifiée. La question des cotisations et le problème de la délimitation des attributions de l'U. S. S. et des organisations membres jouaient un grand rôle. Les nombreuses revisions des statuts montrent bien que l'on se trouvait en pleine phase de transition. Il est rare qu'un congrès n'ait pas eu à se prononcer sur une adaptation des statuts aux circonstances nouvelles. 1908 marque la fin de cette période de tâtonnements: l'Union syndicale devient une organisation fédérative; des fédérations professionnelles autonomes en forment l'élément constitutif. Les attributions de l'U. S. S., des fédérations et des unions ouvrières (les cartels d'aujourd'hui) étaient nettement délimitées. Cette structure nouvelle a fait ses preuves et les problèmes d'organisation n'ont plus donné lieu à de fortes tensions.

En 1905, tous les syndicats isolés s'étaient progressivement rattachés à des fédérations professionnelles, dont l'activité embrassait toutes les professions. A partir de ce moment, seules de petites fédérations ont été créées. En 1908, la première phase de concentration était achevée. De 1900 à cette date, des fusions avaient ramené le nombre des organisations membres de 30 à 16. En 1899, la Fédération des typographes crée un secrétariat; les autres fédérations, devenues plus puissantes, suivent cet exemple. En 1900, la Fédération des ouvriers sur métaux, puis cinq autres fédérations au cours des cinq années suivantes, engagent des secrétaires permanents. En 1894 déjà, une organisation qui n'était pas membre de l'U. S. S., la Fédération du personnel des entreprises suisses de transport (V. P. S. T.), avait donné le branle.

Comme nous l'avons vu, cette première phase a été accompagnée de grosses difficultés. Un fait illustre bien les conflits internes qu'elles ont provoqués: en l'espace de vingt-cinq ans, la présidence

a changé quinze fois de mains; en revanche, au cours des cinquante années qui ont suivi, quatre présidents seulement se sont succédé à la tête de l'Union syndicale.

Au cours de ce premier quart de siècle, les mouvements revendicatifs ont absorbé dans une mesure croissante l'activité de l'Union syndicale. Le transfert de la Caisse générale de réserve à l'organisation centrale, en 1891, lui faisait un devoir de soutenir les efforts déployés par les fédérations. Pendant quinze ans environ, l'Union syndicale a pour ainsi dire été mêlée à tous les mouvements importants. Les rapports d'activité de 1891 à 1906 donnent une idée des multiples exigences auxquelles l'U. S. S. devait faire face; elles étaient d'autant plus lourdes que l'augmentation des salaires et la réduction de la durée du travail se heurtaient à une vive résistance patronale. Les luttes étaient dures et coûteuses; elles imposaient de gros sacrifices à la classe ouvrière; trop souvent, la force armée appuyait les patrons et intervenait contre les travailleurs qui manifestaient pour des conditions de travail plus humaines et une rétribution plus équitable de leur effort.

Lors des grèves, l'Union syndicale intervenait généralement en étroite collaboration avec les fédérations et le secrétariat ouvrier (dont les rapports fourmillent de renseignements d'un extraordinaire intérêt sur cette époque mouvementée du syndicalisme suisse). Cette coordination a permis de mobiliser plus efficacement les forces syndicales, d'éviter leur dispersion ou leur affaiblissement par des grèves déclenchées sous des prétextes futiles et sans trop de réflexion. Mais à qui appartenait-il de déclencher une grève? Dans les premiers temps de la gestion de la Caisse générale de réserve par l'Union syndicale, cette question a provoqué d'assez nombreux conflits entre cette dernière et les unions ouvrières. Il va sans dire que l'U. S. S. et les fédérations devaient faire en sorte l'une que la Caisse de réserve, les autres que les fonds de lutte qu'elles géraient soient utilisés aussi efficacement que possible. Au cours de cette période, le nombre des grèves a sensiblement diminué. Alors qu'au début la moitié des mouvements aboutissaient à des cessations du travail, cette proportion était tombée à un cinquième seulement vers 1908. Cette évolution traduit sans conteste un renforcement des positions syndicales.

Ce renforcement s'est manifesté, à la fin de cette première période, par la conclusion des premiers contrats collectifs (appelés alors contrats de tarif) dans diverses branches des arts et métiers. Pour la première fois, les travailleurs et leurs représentants traitaient d'égal à égal avec les employeurs. Pour l'époque, c'était une révolution.

Parallèlement, le mouvement syndical international faisait ses premiers pas. Des conférences internationales (dont plusieurs concernaient la protection ouvrière) donnaient la possibilité de resserrer progressivement les liens entre les militants de divers pays. La

constitution de secrétariats professionnels internationaux, puis celle de la Fédération syndicale internationale (F.S.I.) en 1901, ont contribué à intensifier les relations.

*Seconde période (1906 à 1930):
Développement de la politique sociale*

Cette période n'a pas été caractérisée, comme la précédente, par des découvertes et des innovations révolutionnaires. Pour l'essentiel, l'industrie a appliqué et perfectionné les inventions de la première période; le nombre, la diversité et le volume des produits fabriqués se sont extraordinairement accrus, ce qui a donné une puissante impulsion à l'activité économique. En 1907 apparaît le téléphone automatique, qui préfigure en quelque sorte la cybernétique, la seconde révolution industrielle d'aujourd'hui et l'automation. En Suisse, le réseau téléphonique n'a été automatisé qu'à partir de 1920. La fin de la première guerre mondiale ouvre l'ère de l'aviation commerciale. Dès 1911 et 1913, Rutherford, Bohr et d'autres chercheurs se préoccupent de l'énergie atomique. L'atome est désintégré pour la première fois en 1919.

Sur le plan politique, cette seconde période est ouverte par la première révolution russe de 1905, annonciatrice des bouleversements futurs. Les tensions internationales augmentent et le mouvement ouvrier multiplie les efforts pour maintenir la paix; le congrès de la paix réuni à Bâle en 1912 en marque le point culminant. Les travailleurs ne peuvent pas empêcher la guerre. Elle éclate en 1914. Les conquêtes de la technique et les progrès de la science (utilisation des gaz en 1915 et apparition des tanks en 1917, emploi de l'aviation, etc.) la rendent plus meurtrière. La première conflagration mondiale n'a pas eu seulement pour effet de bousculer les trônes: elle a aussi détruit à jamais la naïve illusion d'un progrès sans solutions de continuité.

La guerre et les années qui ont suivi ont été marquées par de graves tensions sociales et par des bouleversements profonds (révolution russe de 1917, révolution allemande et autrichienne de 1918). En créant en 1920 la Société des nations et les institutions internationales qui lui étaient rattachées (l'Organisation internationale du travail notamment), les gouvernements ont tenté de discipliner et d'harmoniser les relations entre les peuples. Ils n'y sont parvenus que partiellement, leur effort se heurtant à des difficultés souvent insurmontables. Il suffit de songer à celles qu'ont dû affronter les conférences économiques mondiales de 1922 et de 1927. A peine l'économie mondiale s'était-elle remise des conséquences de la crise de 1921-1923 qu'elle a été précipitée dans la dépression amorcée par le krach de la bourse de New-York en 1929. Cette nouvelle crise a réduit des millions d'hommes au chômage et à la misère. Les effets de la rationalisation, activement poussée depuis 1924, ont

contribué à aggraver le marasme et les misères ouvrières. Les tensions sociales ont créé un terrain favorable aux dictatures, au fascisme et au national-socialisme. La marche sur Rome (1922) et le putsch de Hitler et Ludendorff (Munich, 1923) coïncident avec la dépression d'après-guerre. En 1933, les nazis prennent le pouvoir alors que l'économie allemande succombe sous le poids du chômage. En Russie, les premières épurations accompagnées d'exécutions massives commencent en 1928.

La première guerre mondiale avait rompu les relations syndicales internationales. Pourtant, dès 1916, des militants de divers pays se réunissent à Leeds, à Londres et à Berne pour formuler le programme de paix du syndicalisme international. Les syndicats ont fortement contribué à la création de l'Organisation internationale du travail (1919). La même année, la première Conférence internationale du travail (Washington) adopte une convention visant à généraliser la semaine de quarante-huit heures, dont le principe était défendu par les syndicats depuis 1889. Une nouvelle ère de politique sociale est ouverte. Malheureusement, dès 1918, les communistes provoquent la division du mouvement ouvrier, politique et syndical; leur action fratricide freine le développement de la législation et des institutions sociales.

Bien qu'épargnée par la guerre, la Suisse en a cependant éprouvé durement les conséquences. Les autorités ayant négligé de prendre des mesures suffisamment efficaces, le renchérissement, un abaissement sensible des niveaux de vie, les bouleversements survenus à l'étranger et leurs répercussions sur les esprits ont porté les tensions sociales à un point d'ébullition. Tout cela explique la grève de 1918. Aussi, les élections de 1919, qui se sont déroulées pour la première fois selon le mécanisme de la représentation proportionnelle, ont-elles marqué une forte avance du Parti socialiste. L'année suivante, la Suisse est devenue le siège de la Société des nations et du Bureau international du travail. A partir de ce moment, d'innombrables conférences internationales se sont déroulées dans notre pays.

Pendant cette période, nombre de lois sociales ont vu le jour. En 1912, le peuple a accepté un très ancien postulat du mouvement ouvrier: la loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents (LAMA). L'assurance-maladie (subventionnement des caisses reconnues) est entrée en vigueur en 1915. L'assurance-accidents a été instituée trois ans plus tard (création de la Caisse nationale suisse d'assurance-accidents). En 1908, le peuple a accepté un article constitutionnel autorisant la Confédération à légiférer dans le domaine des arts et métiers. Aujourd'hui, près de cinquante ans après ce vote, la loi sur le travail dans le commerce et les arts et métiers est toujours à l'état de projet. En 1924, le Parlement a voté une loi sur l'assurance-chômage (loi de subventionnement). On sait que nous

l'avons combattue pendant des années parce qu'elle accordait aux caisses syndicales des subventions plus faibles qu'aux autres. En 1925, une disposition relative à l'institution d'une assurance-invalidité, vieillesse et survivants est inscrite dans la Constitution. Après le rejet d'une première loi d'A. V. S. en 1931, le peuple accepte un second projet à une écrasante majorité en 1947.

1908 marque la fin de ce que nous pourrions appeler la période de jeunesse de l'Union syndicale. Elle était intérieurement consolidée. Il s'agissait maintenant d'utiliser judicieusement la puissance dont elle disposait. Dès 1906, c'est-à-dire dès la répartition des fonds de la Caisse générale de réserve entre les fédérations, l'Union syndicale n'avait plus à se préoccuper des mouvements. Elle avait désormais la possibilité de se consacrer entièrement au *développement de la politique sociale*. Elle avait l'expérience des problèmes sociaux, encore que, jusqu'à ce moment, elle se fût bornée pour l'essentiel à se prononcer au sein de la Fédération ouvrière suisse; elle n'a pris directement position qu'à de rares occasions: en 1898 (demande de revision de la loi fédérale sur les fabriques), en 1902 (interdiction du travail de nuit dans les minoteries). A partir de 1908, les interventions directes de l'Union syndicale se font plus nombreuses; en 1911, elle demande une revision de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques; en 1912 et en 1913, elle insiste sur la nécessité d'une loi sur le travail dans les arts et métiers. La première guerre mondiale a pour effet d'intensifier son activité (lutte contre le renchérissement et ses conséquences). Elle défend vigoureusement les intérêts des masses travailleuses. La Commission de secours (Notstandskommission), constituée en 1915 par l'U. S. S. et d'autres organisations ouvrières, ne cesse de rappeler les autorités à leur devoir. Les interventions des pouvoirs publics restèrent malheureusement trop timides et trop tardives. La situation ayant continué à s'aggraver, l'Union syndicale adhéra au Comité d'Olten, qui déclencha et dirigea une grève générale de trois jours, ce qui valut à ses membres de comparaître devant un conseil de guerre.

De 1920 à 1930, l'Union syndicale a jeté sept fois son poids dans la balance au cours des campagnes qui ont précédé les votations populaires; elle est intervenue soit seule, soit en collaboration avec d'autres organisations ouvrières. Les causes qu'elle défendait n'ont été vaincues que deux fois. En 1920, elle a combattu victorieusement le référendum lancé contre la loi sur le travail dans les chemins de fer et les entreprises de transport fondée sur le régime de la semaine de quarante-huit heures. Dans notre pays, qui n'avait pas fait la guerre, le principe de la journée de huit heures a dû être imposé de haute lutte. En 1921, une motion Abt remet en question cette conquête sociale. En 1922, les Chambres acceptent une loi (Schulthess) qui prolonge la durée du travail. Les milieux ouvriers lancent le référendum et l'emportent. La même année, l'Union syndicale

participe à la campagne référendaire contre la loi Häberlin qui tend à modifier le droit pénal dans un sens réactionnaire. Parmi les autres campagnes auxquelles l'Union syndicale a participé, mentionnons l'initiative douanière (1923), le monopole des blés (1926), la revision de la législation sur l'alcool (1930). Comme on le voit, l'action de l'Union syndicale ne s'est pas limitée aux problèmes sociaux.

Depuis la constitution de l'Organisation internationale du travail, le représentant ouvrier suisse aux Conférences internationales du travail est un militant de l'Union syndicale. Cette dernière a ainsi un contact direct avec la politique sociale internationale.

De 1920 à 1930, les congrès de l'Union syndicale ont mis l'accent sur les problèmes sociaux. Des relations de cause à effet toujours plus étroites entre les problèmes sociaux et économiques l'ont naturellement contrainte à se préoccuper toujours davantage de ces derniers. En 1926, le comité syndical a fait appel à un collaborateur économique; son choix s'est porté sur Max Weber.

En 1912 déjà, l'Union syndicale et le Parti socialiste avaient créé en commun une Commission suisse de l'éducation ouvrière. Elle avait pour mission de soutenir et d'encourager les efforts déployés dans ce domaine par les organisations locales. En 1932, cet organisme est devenu la Centrale suisse d'éducation ouvrière, dotée d'un secrétariat permanent sous la direction du collègue Hans Neumann.

Au cours de cette seconde période d'activité, la présidence de l'Union syndicale a été assumée successivement par les collègues Zingg et Ryser et, de 1912 à 1934, par le collègue Oscar Schneeberger; parmi ses collaborateurs mentionnons Auguste Huggler, Charles Dürr, Charles Schürch, Martin Meister, Max Weber.

En 1925, le mouvement syndical a eu à déplorer la mort d'Herman Greulich. Pendant plus de cinquante ans, il a donné le meilleur de lui-même à la classe ouvrière. Sa tolérance, sa profonde sagesse, son humanité ont exercé sur le devenir de notre mouvement la plus heureuse des influences; Greulich l'a préservé d'erreurs désastreuses; en bref, on peut dire sans exagérer que Greulich a joué un rôle providentiel.

Troisième période (1930 à 1955):

Ere de la politique économique et sociale

L'événement dominant de cette période est sans contredit la libération de l'énergie atomique. En 1942, Fermi réussit pour la première fois à produire de façon continue de l'énergie nucléaire: c'est le début de l'ère atomique. La première application de cette découverte: l'explosion des bombes atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki a révélé brutalement la menace qui plane désormais sur l'humanité. Les hommes sauront-ils discipliner cette énergie,

la faire contribuer à l'avancement du bien-être et de la civilisation comme ils l'ont fait pour l'électricité? Ce n'est pas une question technique: c'est une question morale, la plus impérieuse de toutes.

Au cours de ces vingt-cinq années, la télévision a fait d'énormes progrès. Elle était déjà d'un usage courant aux Etats-Unis en 1938. Un an plus tard ont été inaugurées des communications aériennes régulières par-dessus l'Atlantique. Dix ans après, un avion exécute le premier tour du monde sans escale; en 1947, un appareil franchit pour la première fois le mur du son. Les moyens de communication sont devenus toujours plus rapides, le trafic motorisé s'est développé de manière prodigieuse. Mais l'humanité en paye le prix: le nombre des victimes de la vitesse est énorme. Au lendemain de la guerre, des fusées projetées à des fins scientifiques ont atteint des hauteurs prodigieuses (412 km. en 1948). Les Etats-Unis se préparent à lancer des satellites artificiels. Il conviendrait de rappeler aussi les expériences faites pour provoquer des pluies artificielles et modifier les climats. Enfin, en 1953, la mise au point des « cerveaux électroniques » a permis à Ford d'ouvrir la première fabrique automatique: l'ère de l'automation commence. La technique soulève mille problèmes nouveaux dont nous avons encore peine à percevoir toute la portée.

Du début de la grande crise économique à aujourd'hui, les événements dramatiques dont nous avons été les témoins ont été si nombreux qu'il est impossible de les mentionner tous. Nous nous bornerons à une énumération sommaire: crise économique de 1926 à 1936 accompagnée d'un chômage d'une ampleur inconnue jusqu'alors; destruction massive de denrées alimentaires « en excédent »; prise du pouvoir par Hitler, destruction de la démocratie et du mouvement ouvrier allemand, persécution et anéantissement des juifs et des adversaires politiques, camps de concentration; la faillite de la Société des nations facilite les plans des dictatures (conquête de l'Abyssinie par Mussolini, intervention italo-allemande en Espagne, annexion de l'Autriche). L'accord de Munich (1938) a tout au plus retardé de quelques mois la seconde guerre mondiale. Victorieuses au début, les troupes des puissances de l'Axe occupent la France et étendent le théâtre de leurs opérations jusqu'à Stalingrad et El-Alamein; ces deux noms marquent cependant un revirement décisif en faveur des Alliés. Malgré les succès hitlériens, l'abrogation de la loi américaine de neutralité (1941) avait d'ores et déjà scellé le sort de la guerre. Les Etats-Unis ont été l'arsenal des peuples libres. Malheureusement, la guerre totale a fait autant de victimes parmi les civils que parmi les combattants.

La reconstruction qui devait suivre la guerre a commencé alors que les armées s'affrontaient encore. Des conférences importantes ont jeté les bases du monde nouveau (déclaration des Nations Unies, Bretton Woods, Dumbarton Oaks). L'ONU a été constituée un mois

après la fin des hostilités. L'année suivante, ses diverses institutions spécialisées commençaient leur activité. Si la seconde guerre mondiale n'a pas été suivie de la crise économique que l'on redoutait, c'est à ces précautions avant tout qu'on le doit. Ultérieurement, le Plan Marshall a efficacement contribué au redressement de l'économie européenne. La collaboration entre les Alliés de l'Est et de l'Ouest n'a, hélas! pas survécu à la guerre. Dès 1945, l'U. R. S. S. a abaissé le « rideau de fer »; le monde s'est trouvé divisé en deux blocs inconciliables: la fin de la guerre tout court a marqué le début de la « guerre froide ». Les pays de l'Est ont répondu au Plan Marshall en constituant le Kominform.

En Grande-Bretagne, un gouvernement travailliste (1945-1951) a succédé au régime de coalition du temps de guerre. Il a institué un régime de sécurité sociale (Service de santé) et procédé à diverses nationalisations; deux d'entre elles seulement ont été annulées ultérieurement par le gouvernement conservateur (industries des transports et de l'acier). La création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (1953) a ouvert de nouveaux espoirs. L'institution de l'Union européenne de paiements a été suivie d'une intensification des échanges entre les pays du continent et elle a contribué à l'expansion économique et au relèvement des niveaux de vie.

La collaboration militaire entre les Alliés et les Russes a amorcé, en 1945, une coopération entre les mouvements ouvriers de l'Est et de l'Ouest. La Fédération syndicale internationale n'a pas été reconstituée. Elle a été remplacée par la Fédération syndicale mondiale, à laquelle adhéraient les syndicats des pays communistes. Cette expérience a été de courte durée: elle a échoué. En 1949, les organisations syndicales démocratiques se sont regroupées au sein de la Confédération internationale des syndicats libres (C. I. S. L.).

Au lendemain de la guerre, nombre de pays ont fortement développé leur législation et leurs institutions sociales (assurances, lois de protection ouvrières, lois sur les comités d'entreprise, la cogestion, etc.). Chez nous, en revanche, nous ne sommes pas même parvenus à mettre sur pied la loi fédérale sur le travail dont il a été question plus haut.

a) L'Union syndicale jusqu'au début de la seconde guerre mondiale

Au début des années trente, notre pays a été menacé par deux dangers: par la crise économique (qui a éclaté chez nous plus tard qu'ailleurs) et par les tendances antidémocratiques alimentées par la propagande des dictatures allemande et italienne.

L'Union syndicale a résolument combattu la crise et défendu la démocratie. C'est dire qu'elle est intervenue dans tous les secteurs de l'activité nationale. Le congrès de 1927 avait d'ailleurs préparé

le terrain. Il avait précisé la doctrine économique de l'Union syndicale et lui avait ainsi donné le moyen d'intervenir plus efficacement.

Lorsque la crise a éclaté, l'Union syndicale a soumis aux autorités des propositions mûrement réfléchies. Elle s'est dressée en premier lieu contre la politique de déflation; elle a combattu victorieusement (1933) la loi qui prévoyait un abaissement des traitements des fonctionnaires. Elle a recommandé des mesures propres à créer des possibilités de travail. Aux fins de financer ces travaux extraordinaires, elle a lancé une initiative pour le prélèvement d'un impôt de crise. En 1934, l'initiative dite de crise décidée par l'Union syndicale a recueilli un nombre record de signatures (335 000). Les milieux économiques dirigeants l'ont combattue par tous les moyens (en usant de la même démagogie qu'en 1922, au cours de la campagne qui a précédé le vote sur l'initiative en faveur d'un prélèvement sur les fortunes). Bien qu'elle ait échoué, les autorités ont été néanmoins contraintes d'appliquer ultérieurement — mais trop tard — une partie des mesures préconisées par l'Union syndicale.

L'Union syndicale a également lutté vigoureusement pour un aménagement définitif des finances fédérales (programmes financiers I à III, 1933, 1935 et 1938). Alors que les dévaluations intervenues à l'étranger posaient en termes nouveaux le problème de la politique monétaire de la Confédération, l'Union syndicale a été la seule des organisations économiques du pays à juger indispensable une dévaluation. Le Conseil fédéral s'est rallié à cette solution quelques mois après (septembre 1936). L'Union syndicale a sans cesse insisté sur la nécessité de coordonner plus systématiquement et par rapport à un plan d'ensemble les diverses mesures économiques.

A côté de la lutte contre la crise, l'Union syndicale a combattu vigoureusement toutes les tendances antidémocratiques. Alors qu'une partie de la bourgeoisie suisse flirtait avec le national-socialisme et constituait des « fronts », le mouvement syndical a réaffirmé puissamment son attachement à la démocratie et à ses institutions. Il s'est également dressé contre les tendances corporatistes. Avec d'autres milieux démocratiques, l'Union syndicale a lancé l'hebdomadaire *Die Nation*. Elle a combattu la revision totale de la Constitution. En 1937, l'Union syndicale, le Parti socialiste et d'autres groupements attachés à l'idéal démocratique ont constitué le Mouvement des lignes directrices (dissous en 1939). Ce mouvement est intervenu à diverses reprises pour assurer le fonctionnement des institutions démocratiques. En 1937, il a lancé une initiative pour la sauvegarde des droits populaires. Elle visait avant tout à mettre un frein à l'abus des arrêtés urgents qui sapaient les bases mêmes du droit cons-

titutionnel. Elle a été retirée en faveur du contreprojet des Chambres fédérales. Le peuple l'a accepté.

Sur le plan social, l'Union syndicale a exigé, d'une part, des mesures immédiates contre la crise et, de l'autre, des lois dont la promulgation s'imposait depuis longtemps. Après le rejet, en 1931, de la loi sur l'assurance-vieillesse — pour laquelle l'Union syndicale avait vigoureusement lutté — elle n'a plus perdu le problème de vue. Elle a influencé fortement l'aménagement de la loi fédérale de 1930 sur la formation professionnelle. En 1933 et en 1935, elle a formulé des revendications précises au sujet de la loi sur le travail dans les arts et métiers. En 1936, elle a lancé, avec d'autres organisations, une initiative relative à l'assurance-chômage. Elle n'est pas étrangère à la loi sur le repos hebdomadaire (1934). La loi cantonale bâloise sur les vacances a ouvert l'ère des législations cantonales en la matière. La convention dite de la paix du travail conclue en 1937 entre la F.O. M. H. et l'Association patronale des constructeurs de machines et industriels en métallurgie a donné une nouvelle impulsion aux accords collectifs et contribué, face aux menaces extérieures, à l'affermissement de la concorde entre les Suisses.

De 1930 au début de la seconde guerre mondiale, l'activité de l'Union syndicale a été axée avant tout sur la politique économique, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait négligé les problèmes sociaux; mais il est évident que les questions économiques avaient au premier chef des conséquences sociales. L'action menée par l'Union syndicale a eu pour effet d'accroître sensiblement son influence: elle avait d'ailleurs démontré de manière incontestable qu'elle était à la hauteur de sa tâche.

Sa contribution au renforcement de la conscience démocratique et de la défense nationale spirituelle n'a pas été moindre. Lorsque la guerre a éclaté, en 1939, la Suisse était prête à résister non seulement militairement, mais sur les plans économique et spirituel aussi. L'apport de l'Union syndicale à cet affermissement de la concorde et à la volonté de défense a été essentiel.

b) L'Union syndicale depuis la seconde guerre mondiale

Au début de la seconde conflagration mondiale, la Suisse était infiniment mieux préparée à faire face à la menace et aux difficultés qu'en 1914. Elle avait pris une série de précautions et mis sur pied, à titre préventif, une organisation de l'économie de guerre qui a pu entrer immédiatement en fonction. Le Plan Wahlen a facilité le nécessaire accroissement de la production agricole et le régime des allocations pour perte de salaire et de gain a mis les familles de mobilisés à l'abri des graves soucis financiers, voire de

la misère, qui avaient été leur lot pendant la première guerre mondiale. En 1941, un congrès de l'Union syndicale a approuvé des thèses sur l'économie de guerre et présenté des revendications au sujet de la politique financière pendant le conflit.

La lutte pour l'adaptation des salaires au renchérissement a été longue et difficile. Depuis le début de la guerre, le problème des prix et des salaires a figuré à l'ordre du jour de tous les congrès syndicaux.

Pendant toute la durée des hostilités, le degré d'emploi s'est maintenu à un niveau satisfaisant. Le phénomène de surexpansion qui caractérise actuellement notre économie s'est manifesté dès la fin du conflit. Le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix s'est opéré sans perturbations. Malheureusement, les employeurs ont rapidement oublié les enseignements des années difficiles et l'affirmation des « exigences de l'économie libre » a remplacé les professions de foi que la collaboration et sa nécessité leur avaient inspirées. L'Union syndicale a dû multiplier les efforts pour imposer le rétablissement des salaires réels d'avant-guerre et pour freiner le renchérissement. Il fallait empêcher une démobilitation trop rapide du contrôle des prix, prévenir une compétition malsaine entre les prix et les salaires et une marche à l'inflation préjudiciable aux travailleurs. La Déclaration commune sur la politique des prix et des salaires (accord de stabilisation) signée en 1948 par les grandes associations économiques centrales marque l'une des étapes de cette lutte contre le renchérissement. Cet accord, conclu librement entre les partenaires et ratifié par le congrès syndical de février 1948, a exercé une heureuse influence sur l'évolution économique. Malheureusement, les employeurs, contrairement à l'avis du chef du Département fédéral de l'économie publique et de l'Union syndicale, se sont opposés à toute prolongation de l'activité de la commission de stabilisation sous la forme d'un organe consultatif.

La construction de logements bon marché a constitué l'un des aspects de la lutte menée contre le renchérissement et pour le maintien du pouvoir d'achat des masses travailleuses. Pendant la guerre et au cours des années qui ont suivi, l'Union syndicale a demandé des mesures énergiques pour mettre fin à la pénurie de logements. Une commission du logement composée de représentants de l'Union syndicale, du Parti socialiste, de l'Union suisse des locataires et de l'Association pour l'amélioration du logement est intervenue à plusieurs reprises pour que la Confédération maintienne le subventionnement de la construction. Ces efforts ont été systématiquement combattus par les groupements de propriétaires. Ces milieux ont lancé un référendum contre un projet d'arrêté fédéral qui visait à proroger le subventionnement. Malgré les efforts déployés par l'Union syndicale, ce projet a été repoussé par 387 000 voix contre

334 000. Le régime des subventions fédérales, qui avait débuté en 1942, a pris fin en décembre 1949.

Parallèlement, l'Union syndicale n'a cessé d'intervenir pour le maintien du contrôle des prix et des loyers, énergiquement combattu par les groupements de propriétaires. Malgré le grand écho soulevé par la pétition lancée par l'Union syndicale (août 1950), le Conseil fédéral n'en a pas moins autorisé, peu de temps après, une hausse des loyers de 10% (en deux étapes de 5%). La lutte pour le maintien du contrôle des prix et des loyers a atteint son point culminant en novembre 1952, au moment où le peuple a été appelé à se prononcer sur un additif constitutionnel relatif au maintien temporaire d'un contrôle des prix réduit. L'Union syndicale a joué un rôle prépondérant au cours de la campagne qui a précédé ce vote. A une majorité de quelque 200 000 voix, le peuple suisse a manifesté sa volonté de s'opposer à toute nouvelle hausse des loyers et des principales denrées alimentaires. L'arrêté d'exécution promulgué par les Chambres fédérales en juin 1953 constituant une violation flagrante de la volonté exprimée par le peuple, le congrès syndical de septembre 1953 a décidé de lancer une initiative pour la protection des locataires et des consommateurs. Le peuple s'est prononcé en mars 1955. Acceptée par une majorité de citoyens, cette initiative a été repoussée par les cantons. Quant au contreprojet que le Conseil fédéral lui avait opposé, il a subi un échec total. On peut donc en conclure que la majorité populaire a sanctionné la lutte menée par l'Union syndicale contre la hausse des loyers et du coût de la vie.

A la suite de l'acceptation des nouveaux articles économiques de la Constitution par le peuple, en 1947, les Chambres ont élaboré, en 1951, une loi sur l'agriculture et diverses lois d'exécution (statuts). Au cours des discussions qui ont précédé, l'Union syndicale s'est employée à défendre les intérêts des consommateurs, l'application de ces lois nouvelles ayant des incidences sur les prix.

L'Union syndicale s'est occupée à maintes reprises de la réforme des finances fédérales. Depuis 1950, les citoyens n'ont pas été appelés à se prononcer moins de huit fois sur ce problème. Il n'a pas été résolu, un raisonnable projet ayant été repoussé en décembre 1953; cet échec, provoqué par une campagne menée par les moyens les plus démagogiques, a entraîné la démission de Max Weber, le seul représentant socialiste au Conseil fédéral.

Nous n'avons fait que mentionner les principaux problèmes économiques et sociaux dont l'Union syndicale s'est occupée au lendemain de la guerre. Elle prend rang aujourd'hui parmi les associations économiques qui jouent un rôle prépondérant; à ce titre, son champ d'activité s'est constamment étendu. L'examen des projets que les autorités soumettent à son appréciation en nombre toujours plus grand et la participation de ses militants aux travaux du

Parlement et aux séances des multiples commissions d'experts impliquent un énorme travail.

La semaine de quarante-huit heures a suivi la première guerre mondiale et l'assurance-vieillesse et survivants la seconde. Jamais le peuple suisse n'a accepté un projet social à une telle majorité. On sait que l'Union syndicale, son président et nombre de ses militants ont été les principaux artisans de la victoire. La première, l'Union syndicale a proposé que le financement de l'A. V. S. soit fondé sur le régime des caisses de compensation pour perte de salaire et de gain (1940). La réalisation de l'A. V. S. est l'aboutissement d'un très ancien postulat du mouvement syndical. Deux autres revendications légitimes sont encore en suspens: la création d'une assurance-invalidité et d'une assurance-maternité. Pour ce qui est de l'A. V. S., les deux revisions de 1950 et de 1953 démontrent que cette institution sociale et ses prestations sont adaptées à l'évolution; une troisième revision est en discussion. Depuis 1949, la Suisse a passé avec divers Etats des conventions relatives à l'équivalence des prestations d'assurance-vieillesse des ressortissants des parties contractantes.

Parmi les principaux actes législatifs de nature sociale entrés en vigueur ou prorogés depuis la fin de la guerre, citons: l'arrêté fédéral permettant de donner force obligatoire générale aux contrats collectifs de travail (édicte en 1941, prolongé à plusieurs reprises et applicable jusqu'à la fin de 1956); la revision de la loi sur la durée du travail dans les chemins de fer et les autres entreprises de transport (1948); elle a eu pour effet d'améliorer le régime des vacances; la revision du statut des fonctionnaires (1949); les revisions du régime des taxes de service (pourboires) en 1946 et en 1950; la revision de la loi sur l'assurance militaire (1949); la loi fédérale restreignant le droit de résilier un contrat de travail en cas de service militaire (1949); l'arrêté fédéral tendant à encourager le travail à domicile (subventionnement, 1949); la loi fédérale sur le service de l'emploi (1951); la revision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (1951); la loi fédérale sur le versement d'allocations familiales aux ouvriers agricoles et aux paysans de la montagne; le nouveau régime des allocations pour perte de gain aux militaires (1952).

L'Union syndicale a naturellement contribué à l'élaboration de ces divers arrêtés et lois. Elle n'a cessé d'insister pour que la loi fédérale sur le travail soit enfin mise sous toit et pour que la revision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et accidents soit accélérée. Elle a demandé, en 1946, l'institution d'offices des salaires et, en 1948, une revision des bases de calcul de l'indice du coût de la vie. Une intervention de l'Union syndicale visant à une réorganisation des services du Département politique a abouti à la création de trois postes d'attachés sociaux à Paris, à Londres et à Washington. Ce dernier poste a été confié au collègue E.-F. Rimensberger, rédac-

teur de la *Correspondance syndicale*. En 1953, l'U. S. S. a formulé des thèses au sujet des allocations familiales; elle a précisé ses vues en ce qui concerne le projet de loi sur la convention collective et la surveillance des institutions de prévoyance de l'économie privée. Les organes de l'Union syndicale se sont prononcés, en 1950, 1953 et 1955, sur le problème de la durée du travail.

Cette nomenclature, qui est loin d'être complète, montre qu'au cours de sa troisième période d'activité, l'Union syndicale s'est occupée dans une égale mesure des problèmes économiques et des problèmes sociaux et que les uns et les autres ne peuvent être abordés séparément. Ce court aperçu historique, si sommaire qu'il soit, éclaire les profonds changements qui sont intervenus au cours de ces septante-cinq années. Il serait intéressant d'inviter les jeunes militants de la génération d'aujourd'hui à déceler les progrès qui se sont succédé; ce travail de recherche — qui pourrait faire l'objet d'un concours — les engagerait à mieux apprécier la contribution du syndicalisme à l'amélioration de la condition matérielle et morale du travailleur. Certes, bien des inégalités et des injustices subsistent. C'est dire que l'Union syndicale continuera de lutter pour une Suisse plus sociale et une économie plus humaine.

Au cours de cette troisième période, Robert Bratschi a assumé pendant vingt ans la présidence de l'Union syndicale (de 1934 à 1953). De même que nous avons qualifié l'étape précédente de « période Schneeberger », nous pouvons qualifier celle qui s'achève de « période Bratschi ». Depuis la fin de 1953, c'est Arthur Steiner qui préside aux destinées de notre grande organisation centrale.

Plus de 400 000 membres en 1954

A la fin de 1954, l'Union syndicale comptait 400 929 membres, soit 7856 de plus qu'une année auparavant. L'augmentation est de 2%.

Tableau 1

A la fin de	Nombre des fédérations	Nombre des membres			En pour-cent des effectifs globaux	
		Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1944	15	267 606	238 480	29 126	89	11
1945	15	312 935	272 642	40 293	87	13
1946	16	367 119	315 530	51 589	86	14
1947	16	381 561	328 775	52 786	86	14
1948	15	393 391	342 595	50 796	87	13
1949	15	380 904	334 985	45 919	88	12
1950	15	377 308	333 274	44 034	88	12
1951	15	382 819	338 659	44 160	88	12
1952	15	389 178	345 182	43 996	89	11
1953	15	393 073	349 199	43 874	89	11
1954	15	400 929	356 867	44 062	89	11

Mouvement des membres des fédérations syndicales suisses en 1954

Tableau 2 Fédérations	Situation au 31 déc. 1953	Augmen- tation par admissions et mutations	Diminu- tion par départs, démissions, exclusions, décès	Effectif au 31 déc. 1954	Augmentation ou diminution par rapport à 1953		Hommes	Femmes	Part à l'effectif total en %	Nombre des sections
					Absolue	En %				
1. Ouvriers du bois et bâtiment	67 254	8 522	3 963	71 813	4 559	6,8	71 252	561	17,9	71
2. Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	8 762	1 457	1 971	8 248	— 514	— 5,9	4 659	3 589	2,1	108
3. Ouvr. relieurs et cartonniers	4 350	553	438	4 465	115	2,6	2 010	2 455	1,1	27
4. Cheminots	58 832	* 1	* 1	59 211	379	0,6	58 261	950 ²	14,8	331
5. Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentat.	39 773	4 593	4 616	39 750	— 23	— 0,1	29 597	10 153	9,9	156
6. Lithographes	2 938	270	149	3 059	121	4,1	3 059	—	0,8	14
7. Métallurgistes et horlogers .	113 088	11 505	8 649	115 944	2 856	2,5	106 034	9 910	28,9	108
8. Personnel des services publ.	32 741	1 797	1 473	33 065	324	1,0	30 496	2 569	8,2	196
9. Fonctionnaires postaux	5 422	369	290	5 501	79	1,5	4 210	1 291	1,4	43
10. Union P.T.T.	15 966	792	567	16 191	225	1,4	16 191	—	4,1	58
11. Tisserands de toile à bluter	772	13	189	596	— 176	— 22,8	485	111	0,1	9
12. Fonctionnaires des télépho- nes et télégraphes	2 540	* 1	* 1	2 528	— 12	— 0,5	890	1 638	0,6	32
13. Ouvr. du text. et de fabr.	27 055	2 812	3 335	26 532	— 523	— 1,9	16 084	10 448	6,6	145
14. Typographes	10 169	641	248	10 562	393	3,9	10 175	387	2,6	31
15. Employés des douanes	3 411	* 1	* 1	3 464	53	1,6	3 464	—	0,9	10
Total	393 073	.	.	400 929	7 856	2,0	356 867	44 062	100,0	1 339

¹ Ces chiffres n'ont pas pu être obtenus.

² Chiffres approximatifs.

L'augmentation concerne essentiellement les hommes. Le nombre des femmes organisées s'est accru de 188 seulement.

Les effectifs ont augmenté dans dix fédérations et ils ont diminué dans les cinq autres. Ce sont la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment et la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers qui ont enregistré les gains les plus considérables — de 4559 membres ou 6,8% pour la première et de 2856 ou 2,5% pour la seconde. Pour les autres fédérations, les gains ne dépassent pas 400 membres et oscillent entre 0,6 et 3,9%. La Fédération des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement et la Fédération des ouvriers du textile et de fabrique ont enregistré chacune un recul de quelque 500 membres (de 5,9% pour la première et de 1,9% pour la seconde).

Le tableau ci-après permet de suivre, de cinq ans en cinq ans, l'évolution des rapports entre les effectifs masculins et féminins depuis la fondation de l'Union syndicale:

Tableau 3

	Nombre des fédérations	Total	Nombre des membres		En pour-cent des effectifs globaux	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1880	—	250 env.	—	—	—	—
1885	1	599	—	—	—	—
1890	7	3 460	—	—	—	—
1895	10	9 293	—	—	—	—
1900	30	16 600	—	—	—	—
1905 ¹	32	50 257	46 757	3 480	93	7
1910	21	75 344	70 301	5 043	93	7
1915	20	65 177	59 658	5 519	92	8
1920	19	223 572	182 038	41 534	81	19
1925	19	149 997	135 987	14 010	91	9
1930	14	194 041	174 825	19 216	90	10
1935	16	221 370	199 348	22 022	90	10
1940	17	212 602	192 646	19 956	91	9
1945	15	312 935	272 642	40 293	87	13
1950	15	377 308	333 274	44 034	88	12
1955 ²	15	400 929	356 867	44 062	89	11

La «Voix du travail» de 1906 doutait de la précision des chiffres fournis par les fédérations.
Début de l'année.

Le lecteur trouvera ici, pour la première fois, un tableau permettant de suivre depuis 1917 — date à laquelle cette enquête a été effectuée pour la première fois — l'évolution des effectifs dans les divers cantons.

Une comparaison portant sur l'évolution enregistrée de 1930 à 1954 révèle de nets changements. Dans plusieurs cantons, les effectifs ont plus que triplé: Glaris (558%), Nidwald (411%), Schaffhouse (268%), Vaud (256%), Genève (209%), Fribourg (208%). Ils ont plus que doublé dans les cantons suivants: Grisons (157%),

Mouvement des membres dans les cantons depuis 1917 (le classement est effectué selon l'importance des effectifs)

<i>Tableau 4</i> Cantons	1917 ¹	1920	1925	1930	1935	1940	1945	1950	1951	1952	1953	1954	Augmenta- tion en % par rapport à 1930
Berne	33 036	43 638	33 361	42 538	49 060	46 428	61 609	75 244	76 369	77 673	78 137	80 064	88
Zurich	35 357	48 117	31 138	40 959	46 835	45 845	60 235	70 663	71 221	72 832	73 761	74 546	82
Vaud	5 480	9 850	6 695	8 871	13 458	11 936	20 070	28 573	29 668	29 935	30 396	31 573	256
Bâle-Ville	9 666	19 726	14 710	14 174	13 825	12 847	24 367	29 685	29 239	29 757	29 597	29 864	111
Argovie	10 053	14 915	8 659	12 092	14 297	15 065	20 694	23 889	23 542	23 973	24 243	24 840	105
Genève	3 946	7 092	4 425	7 143	11 340	10 181	14 601	19 838	20 730	21 147	21 096	22 052	209
Neuchâtel	9 137	17 319	10 171	14 637	12 687	12 454	14 622	17 825	19 014	19 750	20 091	21 040	44
Soleure	9 641	12 072	5 841	8 096	8 999	9 134	18 742	19 692	19 773	19 956	19 919	20 398	152
St-Gall	7 687	10 546	8 012	10 604	12 706	11 499	14 292	17 211	16 937	17 012	17 261	17 684	66
Tessin	3 200	6 019	5 168	5 868	6 208	7 280	10 956	12 947	13 046	13 480	13 776	14 239	143
Lucerne	4 161	5 065	4 090	4 829	5 536	4 994	7 510	8 587	8 736	8 770	9 114	9 310	93
Thurgovie	4 860	7 153	4 226	5 199	5 516	4 903	7 713	9 001	9 096	9 067	9 168	9 288	79
Schaffhouse	4 038	4 895	2 134	2 213	1 969	3 028	5 300	6 882	7 507	7 769	7 804	8 151	268
Valais	559	1 510	1 270	2 657	3 312	2 128	4 851	6 738	6 941	7 190	7 515	7 872	196
Grisons	1 744	2 850	2 108	2 316	3 393	3 696	4 137	5 820	6 348	6 477	6 497	5 944	157
Fribourg	788	1 255	1 020	1 629	1 655	1 554	4 504	4 928	4 921	4 915	5 050	5 022	208
Bâle-Campagne	554	2 936	1 332	1 752	1 578	1 120	2 665	3 401	3 493	3 635	3 756	4 075	132
Zoug	366	1 354	611	1 392	1 114	933	1 843	2 665	2 593	2 633	2 601	2 717	95
Glaris	466	743	568	404	546	736	2 489	2 719	2 689	2 683	2 659	2 661	558
Appenzell Rh.-E. ..	1 987 ²	4 760 ²	3 172 ²	2 652	2 839	2 464	2 288	2 415	2 314	2 244	2 004	1 884	-29
Schwyz	819	840	597	802	1 073	745	1 172	1 393	1 341	1 365	1 420	1 283	60
Uri	1 401	813	642	577	603	582	1 513	1 248	1 202	1 207	1 204	1 245	116
Obwald et Nidwald	—	104	47	59	59	62	370	219	219	300	300	296	411
Appenzell Rh.-I. ..	—	—	—	220	224	214	170	152	146	143	117	92	-58

¹ 1^{re} enquête portant sur la répartition des effectifs entre les cantons

Y compris App. Rh. Int.

Effectifs des fédérations syndicales au 31 décembre 1954 d'après les cantons

Tableau 5	Ouv. sur bois et du bâtiment	Ouv. du vêtement, du cuir et de l'équip.	Ouv. re-lieurs et carton-niers	Chemi-nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho-gra-phies	Métal-lurgistes et horlogers	Person-nel des services publics	Fonct. pos-taux	Union P.T.T.	Tisse-rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo-gra-phies	Empl. des douanes	Total
Argovie	4 779	938	221	2 118	2 636	518	8 775	1 272	269	510	-	36	2 105	663	-	24 840
Appenzell Rh.-E. .	-	-	27	156	91	-	467	137	-	96	350	-	560	-	-	1 884
Appenzell Rh.-I. .	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	92	-	-	-	-	92
Bâle-Campagne ...	136	140	-	158	378	-	2 042	649	-	-	-	-	572	-	-	4 075
Bâle-Ville	2 773	263	291	3 759	4 946	260	4 135	4 056	530	1 221	-	127	5 461	1 323	719	29 864
Berne	17 193	1 425	1 241	9 959	7 424	644	26 182	5 435	943	3 197	-	343	3 960	1 917	201	80 064
Fribourg	1 874	-	223	829	955	-	540	209	61	240	-	25	-	66	-	5 022
Genève	6 286	446	187	2 027	3 044	110	5 854	825	294	846	-	152	775	720	436	22 052
Glaris	477	10	-	172	113	-	388	158	142	61	-	16	1 075	49	-	2 661
Grisons	647	88	17	1 467	859	-	452	564	210	554	-	69	453	124	440	5 944
Lucerne	920	62	85	2 420	866	66	2 064	443	351	892	-	67	684	390	-	9 310
Neuchâtel	2 561	88	112	1 505	1 373	129	12 149	1 624	257	578	-	54	268	342	-	21 040
Nidwald	-	-	-	45	-	-	112	139	-	-	-	-	-	-	-	296
Schaffhouse	935	338	45	421	777	-	3 745	398	45	162	-	14	748	162	361	8 151
Schwyz	770	12	-	289	67	10	-	44	-	-	-	-	54	37	-	1 283
Soleure	2 672	868	52	3 706	739	-	9 541	338	125	599	-	54	1 400	304	-	20 398
St-Gall	2 351	170	99	3 529	1 380	95	4 377	1 306	340	1 128	154	57	2 158	540	-	17 684
Tessin	4 217	587	252	4 073	988	16	1 255	1 148	215	628	-	65	-	234	560	14 239
Thurgovie	1 474	553	65	1 262	834	-	2 788	528	92	284	-	44	1 012	206	146	9 288
Uri	-	-	-	815	39	-	391	-	-	-	-	-	-	-	-	1 245
Vaud	6 959	874	598	6 434	2 847	203	8 113	1 622	653	1 485	-	130	150	1 003	502	31 573
Valais	2 834	-	-	1 287	178	-	2 892	80	36	285	-	25	196	59	-	7 872
Zoug	715	-	-	436	98	-	795	42	-	74	-	-	557	-	-	2 717
Zurich	11 203	1 038	950	9 373	8 778	1 008	18 884	11 725	938	3 351	-	489	4 341	2 369	99	74 546
Membres isolés ¹ ..	37	348	-	2 297	339	-	3	323	-	-	-	³ 761	3	4	-	4 789
Total	71 813	8 248	4 465	59 211	39 750	3 059	115 944	33 065	5 501	16 191	596	2 528	26 532	10 562	3 464	400 929

¹ Y compris les sections et groupes qui ne peuvent être classés par localités.

² Sous-fédération V.A.S., V.P.V. partiellement, etc.

³ Sections, gradés et radio.

Soleure (152%), Tessin (143%), Bâle-Campagne (132%), Uri (116%), Bâle-Ville (111%), Argovie (105%). Dans les huit autres cantons (Berne, Zurich, Neuchâtel, Saint-Gall, Thurgovie, Lucerne, Zoug et Schwyz), l'augmentation oscille entre 44 et 95%.

Les deux demi-cantons d'Appenzell accusent un recul (de 29% dans les Rhodes-Extérieures et de 58% dans les Rhodes-Intérieures) ensuite des modifications qui sont intervenues dans la structure de l'industrie textile, en particulier de la décadence du tissage de la toile à bluter. Tandis qu'au lendemain de la première guerre mondiale on déplorait encore la faiblesse du syndicalisme dans la région du Léman, les chiffres ci-dessus indiquent qu'il a pris depuis lors un essor réjouissant.

Le tableau 5 renseigne sur les effectifs des fédérations dans les divers cantons. Une seule fédération a pris pied dans le demi-canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Dans 13 autres cantons, 13 des 15 fédérations ont des adhérents.

Il ressort du tableau 6 que, dans 33 des localités où l'on compte plus de 2000 syndiqués, les effectifs ont plus que doublé dans 18 d'entre elles de 1930 à 1954.

Mouvement des membres dans les villes depuis 1930

(plus de 2000 syndiqués)

Tableau 6

Localités	Nombre des membres					
	1930	1935	1940	1945	1950	1954
Zurich	25 403	31 375	29 679	38 686	44 573	47 127
Bâle	14 174	13 825	12 847	24 367	29 685	29 864
Berne	17 071	19 825	17 596	21 879	28 283	29 809
Genève	6 792	11 112	10 015	14 481	19 704	21 870
Lausanne	4 547	7 037	7 078	10 042	13 610	15 247
Bienne.....	9 067	8 839	8 859	9 553	11 763	13 337
Winterthour	6 922	7 431	7 567	9 953	11 093	12 113
Chaux-d.-Fonds, La	7 316	6 377	6 423	6 987	8 229	9 362
Lucerne	4 541	5 308	4 764	6 900	7 912	8 555
Schaffhouse	2 049	1 804	2 878	5 135	6 545	7 534
St-Gall	5 485	5 836	5 191	6 071	7 325	7 379
Olten	3 294	3 389	3 363	5 354	6 681	6 866
Neuchâtel	2 080	2 307	2 520	3 329	5 152	6 355
Aarau	2 657	3 319	4 060	5 625	6 094	6 323
Soleure	1 648	2 241	2 563	5 528	5 369	5 760
Thoune	1 266	2 342	2 774	4 171	4 127	4 280
Lugano	1 440	2 024	2 448	3 821	3 790	4 199
Baden	2 677	2 243	2 557	3 042	3 288	4 022
Locle, Le	3 459	2 741	2 696	2 753	2 835	3 337
Coire	1 271	2 132	2 209	2 160	3 236	3 149

Localités	Nombre des membres					
	1930	1935	1940	1945	1950	1954
Fribourg	1 117	1 324	1 058	2 782	3 219	3 135
Zofingue	654	1 083	1 270	2 604	3 216	3 025
Yverdon	583	1 056	1 146	2 341	2 944	2 989
Langenthal	1 012	1 551	1 568	2 547	2 946	2 982
Granges	1 601	1 707	1 703	2 403	2 463	2 857
Vevey	794	1 226	865	1 271	2 694	2 746
St-Imier	2 411	1 882	1 709	1 827	1 986	2 435
Berthoud	774	1 111	1 144	1 741	2 396	2 297
Zoug	1 328	1 088	858	1 422	2 062	2 160
Bellinzone	1 344	1 265	1 024	1 249	1 745	2 062
Gerlafingen	—	—	728	1 225	2 042	2 029
Rorschach	1 241	1 470	1 294	1 383	1 636	2 015
Arbon	1 942	1 731	1 889	2 002	1 868	2 008

Les prestations sociales des syndicats en 1954

De 1953 à 1954, les prestations sociales des fédérations affiliées à l'U. S. S. sont passées de 32,6 à 34 millions, en augmentation de 1,4 million de francs. Dans l'ensemble, les versements des institutions dont les prestations sont fixées par les statuts ont augmenté. Inversement, les dépenses exigées par les secours en cas de nécessité, l'assistance, les mouvements divers et l'éducation ouvrière ont quelque peu diminué. Pour la première fois depuis 1948, les secours de nécessité ont totalisé moins de 1 million.

Tableau 7	En francs		Part en pour-cent	
	1953	1954	1953	1954
Secours de chômage	7 833 042	8 901 751	24,0	26,3
Secours de maladie et d'accidents, y compris les allocations d'ac- couchement	15 196 548	15 940 930	46,6	47,0
Secours de vieillesse, de pré- voyance et de décès	4 767 105	5 063 126	14,7	14,9
Secours pour invalidité	1 705 112	1 785 409	4,8	5,2
Secours de nécessité	1 165 379	834 561	3,7	2,5
Allocations de voyage, déménage- ment, vacances et timbres de voyage ¹	392 960	416 717	1,3	1,2
Assistance judiciaire	249 628	271 718	0,8	0,8
Mouvements de salaires et autres actions (y compris les secours en cas de représailles)	926 047	386 270	2,9	1,1
Dépenses d'éducation (y compris formation professionnelle)	382 409	359 799	1,2	1,0
Total	32 618 230	33 960 281	100,0	100,0

¹ Y compris les subventions pour les vacances et les maisons de vacances.

Le tableau 7 permet de suivre les modifications qui sont intervenues. A l'exception de l'assurance-chômage (2,3%), les versements divers ont augmenté dans une mesure inférieure à 2%.

Le tableau 8 révèle une très forte augmentation des secours de chômage versés par la F. O. M. H., ce qui est dû essentiellement au chômage partiel qui a éclaté dans l'horlogerie. Dans toutes les autres fédérations, ces dépenses ont reculé; c'est également le cas pour la Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment. Les « autres prestations sociales » de la F. O. B. B. ont diminué d'un demi-million environ, les mouvements divers n'ayant pas exigé, en 1954, des dépenses aussi considérables que l'année précédente. Pour ce qui

Tableau 8

	Secours de chômage		Autres prestations sociales	
	1953	1954	1953	1954
	En francs			
Ouvriers sur bois et du bâtiment	5 111 887	4 909 952	9 130 639	8 614 114
Ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement	82 730	110 408	62 051	68 137
Ouvriers relieurs et carton- niers	26 642	15 727	357 469	374 363
Cheminots	57 143	60 365	2 224 776	2 184 944
Ouvriers du commerce, des transports et de l'alimen- tation	587 241	512 422	772 910	864 350
Lithographes	14 146	9 013	697 106	759 380
Métallurgistes et horlogers ...	1 556 619	2 988 062	7 875 048	8 616 719
Personnel des services publics	72 220	70 170	484 911	512 060
Fonctionnaires postaux	—	—	35 926	29 819
Union P.T.T.	—	—	93 971	79 166
Tisserands de toile à bluter ...	183 265	138 818	259	1 565
Fonctionnaires des télé- phones et télégraphes	—	—	12 448	10 870
Ouvriers du textile et de fabrique	102 375	66 433	344 661	241 256
Typographes	38 774	20 381	2 689 516	2 696 988
Employés des douanes	—	—	3 497	4 799
Total	7 833 042	8 901 751	24 785 188	25 058 530

est de la F. O. M. H., l'accroissement, de 0,8 million, est dû avant tout à l'amélioration des prestations de la caisse de maladie.

Les informations qui précèdent sont extraites d'une publication statistique plus complète et portant sur les 75 ans d'existence de l'Union syndicale. Elle paraîtra très prochainement.

Prestations sociales des fédérations syndicales en 1954

(En francs)

<i>Tableau 9</i>											
Fédérations	Secours de chômage	Secours- maladie y compris les allocations d'accouche- ment	Secours pour accidents	Secours pour invalidité	Secours de vieillesse, de prévoyance et de décès	Secours de nécessité	Allocations de voyage, déménage- ment, va- cances et timbres de voyage ¹	Mouvements de salaires et actions syndicales, y compris les secours en cas de représailles	Assis- tance judiciaire	Dépenses d'édu- cation et for- mation profes- sionnelle	Total
1. Ouvr. sur bois et du bât.	4 909 952	7 766 440	11 677	—	532 251	112 008	25 516	27 381	31 947	106 894	13 524 066
2. Ouvr. du vêtement, du cuir et de l'équipement	110 408	8 325	—	1 440	22 302	11 659	3 101	8 434	4 846	8 030	178 545
3. Ouvriers relieurs et cartonniers	15 727	207 571	8 919	91 898	12 115	11 231	9 270	7 296	—	26 063	390 090
4. Cheminots	60 365	—	61 500	—	1 822 192	32 615	124 802	34 054	85 107	24 674	2 245 309
5. Ouvr. du commerce, des transports et de l'ali- mentation.....	512 422	455 806	—	—	223 775	61 849	1 472	29 020	68 728	23 700	1 376 772
6. Lithographes	9 013	366 916	—	298 814	28 650	32 530	19 751	—	—	12 719	768 393
7. Métallurgistes et hor- logers	2 988 062	6 057 368	90 129	—	1 839 075	321 093	147 159	136 000	19 180	6 715 ²	11 604 781
8. Personnel des services publics	70 170	—	—	—	280 998 ³	67 807	12 362	67 361	47 603	35 929	582 230
9. Fonctionnaires postaux	—	—	—	—	13 980	225	1 941	6 300	431 ⁵	6 942	29 819
10. Union P.T.T.	—	—	—	—	37 400 ⁴	14 176	2 125	14 899	7 575	2 991	79 166
11. Tisser. de toile à bluter .	138 818	—	—	—	—	1 335	—	230	—	—	140 383
12. Fonctionnaires des télé- phones et télégraphes ..	—	—	—	—	7 392	—	1 120	—	—	2 358	10 870
13. Ouvriers du textile et de fabrique	66 433	6 5 960	7 902	—	120 119	45 433	3 117	53 895	2 745	2 085	307 689
14. Typographes	20 381	892 417	—	1 393 257	122 877	122 600	61 762	—	3 376	100 699	2 717 369
15. Employés des douanes .	—	—	—	—	—	—	3 219	1 400	180	—	4 799
Total	8 901 751	15 760 803	180 127	1 785 409	5 063 126	834 561	416 717	386 270	271 718	359 799	33 960 281

¹ Y compris les subventions pour les maisons de vacances.

² L'éducation est organisée et financée essentiellement par les sections.

³ Y compris la caisse de

vieillesse et d'invalidité du personnel des tramways.

⁴ Caisse de décès des artisans du téléphone.

⁵ Avec l'A.S.F.T.T.

⁶ Indemnités pour accouchées seulement.

Prestations sociales des fédérations syndicales depuis 1920

(En francs)

Tableau 10	Secours de chômage	Secours de maladie et accidents	Secours d'invalidité, de vieillesse, de prévoyance et de décès	Secours de nécessité	Allocations de voyage, déménagement, vacances et timbres de voyage ²	Assistance judiciaire	Mouvements de salaires et actions syndicales, y compris les secours en cas de représailles	Dépenses d'éducation et formation professionnelle	Total
1920-1924	9 292 918	6 507 859	2 106 152	238 989	111 449	296 333	7 362 429	1 361 470 ¹	27 277 599
1925-1929	12 025 686	6 972 700	3 788 031	478 647	189 842	384 987	2 518 492	1 192 712 ¹	27 551 097
1930-1934	125 615 037	10 206 958	7 611 527	1 248 439	247 062	526 070	3 650 384	1 664 806 ¹	150 770 283
1935-1939	123 404 383	10 849 682	12 472 392	1 829 050	95 484	498 795	2 288 147	533 700	151 971 633
1940-1944	30 808 222	11 488 026	18 061 743	9 270 320	191 837	439 147	847 927	728 937	71 836 159
1945-1949	30 916 937	28 022 882	25 853 376	5 907 258	1 136 741	825 405	3 963 423	1 563 442	98 189 464
1950-1954	40 650 715	67 151 224	29 906 870	6 436 409	2 169 100	1 228 933	2 527 020	1 600 467	151 670 738
1940	8 539 960	2 159 413	3 128 175	1 350 327	33 806	76 768	110 221	88 498	15 487 168
1941	5 105 949	1 938 193	3 352 865	1 558 846	20 687	78 014	179 290	127 133	12 360 977
1942	5 650 967	2 159 028	3 458 671	1 645 498	27 248	95 412	122 947	158 131	13 317 902
1943	4 350 271	2 337 447	3 512 313	2 153 916	30 767	90 139	192 333	141 004	12 808 190
1944	7 161 075	2 893 945	4 609 719	2 561 733	79 329	98 814	243 136	214 171	17 861 922
1945	7 581 704	3 589 519	4 959 098	1 860 522	138 618	104 240	389 579	238 465	18 861 745
1946	5 133 011	3 757 677	5 036 157	991 601	197 348	126 858	1 064 183	467 529	16 774 364
1947	5 194 052	4 345 086	5 110 425	920 129	214 504	174 600	1 100 761	331 505	17 391 062
1948	3 259 382	6 891 446	5 293 182	1 097 903	306 513	204 545	605 194	288 372	17 946 537
1949	9 748 788	9 439 154	5 454 514	1 037 103	279 758	215 162	803 706	237 571	27 215 756
1950	11 207 331	10 134 568	5 216 706	1 307 731	365 926	231 039	589 976	232 842	29 286 119
1951	4 629 329	12 498 632	5 409 713	1 576 619	465 733	246 889	242 735	307 849	25 377 499
1952	8 079 262	13 380 546	5 959 699	1 552 119	527 764	229 659	381 992	317 568	30 428 609
1953	7 833 042	15 196 548	6 472 217	1 165 379	392 960	249 628	926 047	382 409	32 618 230
1954	8 901 751	15 940 930	6 848 535	834 561	416 717	271 718	386 270	359 799	33 960 281

¹ Y compris les dépenses de propagande et de recrutement.

² Y compris les subventions pour les maisons de vacances.

Effectifs des sections des fédérations syndicales suisses au 31 décembre 1954

<i>Tableau 11</i> Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Argovie																
Aarau	1 533	159	64	112	298	113	2 616	174	269	—	—	—	322	663	—	6 323
Aarbourg	—	61	—	—	—	—	—	47	—	—	—	—	—	—	—	108
Argovie	—	—	—	1 587	—	—	—	215	—	510	—	36	—	—	—	2 348
Baden	658	27	—	—	145	—	3 103	89	—	—	—	—	—	—	—	4 022
Beinwil	—	—	—	—	262	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	262
Beznau	—	—	—	—	—	—	—	70	—	—	—	—	—	—	—	70
Bremgarten	—	—	—	85	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	85
Brittnau	—	47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47
Brougg	—	—	—	110	160	—	663	74	—	—	—	—	20	—	—	1 027
Bourg	—	—	—	—	329	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	329
Dottikon	—	90	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	90
Freiamt	—	—	—	80	31	—	—	—	—	—	—	—	94	—	—	205
Fricktal	401	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	401
Gontenschwil ...	—	—	—	—	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53
Gränichen	—	—	—	—	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23
Hausen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29	—	—	29
Klingnau	—	—	—	—	—	—	—	24	—	—	—	—	—	—	—	24
Köllikon	—	28	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	87	—	—	115
Kulm	—	39	—	—	—	—	214	—	—	—	—	—	—	—	—	253
Laufenbourg	—	—	—	—	—	—	—	81	—	—	—	—	—	—	—	81
Lenzbourg	1 223	14	—	—	163	—	—	86	—	—	—	—	133	—	—	1 619
Menziken	—	38	32	—	198	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	268
Möhlin	—	135	—	—	—	—	—	154	—	—	—	—	32	—	—	321
Muhen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	—	—	66

Neuhof-Birr	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—	4
Oberentfelden ...	—	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22
Oberwynental ...	—	—	—	—	—	—	1 054	—	—	—	—	—	—	—	—	1 054
Reinach	—	—	—	—	397	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	405
Reitnau	—	26	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	26
Rheinfelden	—	—	—	—	349	—	—	37	—	—	—	—	—	—	—	386
Rothrist	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55	—	—	55
Rybourg	—	—	—	—	—	—	—	38	—	—	—	—	—	—	—	38
Safenwil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	49	—	—	49
Schöftland	—	186	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	186
Seetal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	50
Seon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60	—	—	60
Staffelbach	—	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25
Stein-Koblenz ...	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21
Turgi	—	—	—	—	—	—	395	—	—	—	—	—	64	—	—	459
Uerkh.-Bottenwil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36	—	—	36
Wettingen	—	38	—	—	—	—	—	31	—	—	—	—	70	—	—	139
Windisch	—	—	—	—	—	—	—	92	—	—	—	—	93	—	—	185
Wohlen	—	—	—	—	—	—	—	37	—	—	—	—	—	—	—	37
Wynental	—	—	—	123	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	123
Zofingue	964	3	125	—	228	405	488	19	—	—	—	—	793	—	—	3025
Zurzach	—	—	—	—	—	—	242	—	—	—	—	—	44	—	—	286
	4 779	938	221	2 118	2 636	518	8 775	1 272	269	510	—	36	2 105	663	—	24 840
Appenzell Rh.-E.																
Heiden	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	94	—	81	—	—	181
Hérisau	—	—	27	105	91	—	467	131	—	96	—	—	366	—	—	1 283
Lutzenberg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	—	—	—	13
Reute	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36	—	—	—	—	36
Speicher	—	—	—	51	—	—	—	—	—	—	—	—	54	—	—	105
Teufen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59	—	—	59

Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Walzenhausen ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67	—	—	—	—	67
Wolfhalden	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	140	—	—	—	—	140
	—	—	27	156	91	—	467	137	—	96	350	—	560	—	—	1 884
Appenzell Rh.-I.																
Oberegg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	92	—	—	—	—	92
Bâle-Campagne																
Allschwil	—	56	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	56
Bâle-Campagne ..	—	—	—	47	—	—	—	649	—	—	—	—	—	—	—	696
Birsigtal	—	—	—	82	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82
Gelterkinden	—	53	—	—	11	—	539	—	—	—	—	—	4	—	—	607
Hölstein	—	—	—	—	—	—	119	—	—	—	—	—	—	—	—	119
Läufelfingen	136	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	136
Liestal	—	27	—	—	54	—	272	—	—	—	—	—	—	—	—	353
Pratteln	—	—	—	—	247	—	544	—	—	—	—	—	506	—	—	1 297
Reigoldswil	—	—	—	—	—	—	102	—	—	—	—	—	62	—	—	164
Sissach	—	—	—	—	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66
Therwil	—	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
Waldenbourg ...	—	—	—	29	—	—	304	—	—	—	—	—	—	—	—	333
Zunzgen	—	—	—	—	—	—	162	—	—	—	—	—	—	—	—	162
	136	140	—	158	378	—	2 042	649	—	—	—	—	572	—	—	4 075
Bâle-Ville																
Bâle.....	2 773	263	291	3 759	4 946	260	4 135	4 056	530	1 221	—	127	5 461	1 323	719	29 864

Berne

Aarberg	—	—	—	—	367	—	—	9	—	—	—	—	11	—	—	387
Berne	5 988	491	1 066	3 430	4 474	644	5 203	3 315	725	1 922	—	238	976	1 290	47	29 809
Oberland bernois.	1 892	—	—	355	—	—	—	—	54	399	—	—	—	—	—	2 700
Bienne	3 839	59	175	2 171	627	—	5 007	600	82	428	—	59	43	247	—	13 337
Biglen	—	34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34
Brienz	—	—	—	23	—	—	78	13	—	—	—	—	—	—	—	114
Büren s. A.	—	—	—	—	—	—	267	—	—	—	—	—	—	—	—	267
Berthoud	967	15	—	266	317	—	411	134	—	—	—	—	187	—	—	2 297
Cormoret	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9
Courtelary	—	—	—	—	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22
Deisswil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	394	—	—	394
Delémont	—	15	—	250	92	—	1 346	92	—	—	—	—	—	—	—	1 795
Dotzigen	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60
Emmental	—	—	—	673	—	—	—	—	—	128	—	—	—	—	—	801
Eriswil	—	19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72	—	—	91
Cerlier	—	—	—	—	—	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	32
Hasle-Rüegsau ..	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	167	—	—	176
Herzogenbuchsee.	—	278	—	—	58	—	—	20	—	—	—	—	14	—	—	370
Huttwil	466	119	—	181	23	—	—	—	—	—	—	—	51	—	—	840
Interlaken	732	—	—	—	172	—	277	208	—	—	—	8	227	49	—	1 673
Jura	1 612	—	—	517	—	—	—	—	17	103	—	—	—	85	154	2 488
Kandertal	—	—	—	—	—	—	—	26	—	—	—	—	—	—	—	26
Kirchberg	—	—	—	—	—	—	155	—	—	—	—	—	—	—	—	155
Kleindietwil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	18
Langenthal	1 273	6	—	97	213	—	943	92	—	—	—	—	358	—	—	2 982
Langnau e. E.	364	13	—	59	113	—	263	22	—	—	—	—	33	54	—	921
Laufental	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	361	—	—	361
Lauterbrunnen ..	—	—	—	—	—	—	—	12	—	—	—	—	—	—	—	12
Longeau	—	—	—	—	—	—	439	—	—	—	—	—	—	—	—	439
Lötschberg	—	—	—	1 461	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 461
Lotzwil	—	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	59	—	—	102

Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Lützelflüh	—	33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33
Lyss	—	—	—	—	—	—	474	—	—	—	—	—	—	—	—	474
Meiringen	—	—	—	98	42	—	174	—	—	—	—	—	—	—	—	314
Moutier	—	—	—	—	—	—	1 435	42	—	—	—	—	—	—	—	1 477
Münsingen	—	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51
Neuveville	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	20
Nidau	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	—	21
Niederbipp	—	—	—	—	43	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43
Oberaargau	—	—	—	42	—	—	—	—	65	110	—	—	—	90	—	307
Oberbourg	—	—	—	—	—	—	263	—	—	—	—	—	—	—	—	263
Oberdiessbach ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	20
Oberhasli	—	—	—	—	—	—	—	56	—	—	—	—	—	—	—	56
Perles	—	—	—	—	—	—	256	—	—	—	—	—	—	—	—	256
Porrentruy	—	153	—	—	121	—	890	24	—	—	—	—	—	—	—	1 188
Ramsei	—	—	—	—	36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36
Reconvilier	—	—	—	—	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18
Roggwil	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	670	—	—	670
Rohrbach	—	—	—	—	23	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23
Rondchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	64	—	—	64
Saignelégier	—	—	—	—	—	—	230	—	—	—	—	—	—	—	—	230
St-Imier	—	—	—	—	48	—	2 303	84	—	—	—	—	—	—	—	2 435
Sensetal	—	—	—	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18
Sonceboz	—	—	—	—	13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13
Spiez	—	—	—	—	—	—	56	121	—	—	—	—	—	—	—	177
Sumiswald	—	—	—	—	—	—	154	—	—	—	—	—	—	—	—	154
Tavannes	—	—	—	—	—	—	1 556	16	—	—	—	—	—	—	—	1 572
Thoune	—	34	—	220	576	—	2 715	481	—	107	—	38	7	102	—	4 280

Tramelan	—	—	—	—	—	—	1 149	27	—	—	—	—	7	—	—	1 183
Utzenstorf	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—	—	—	158	—	—	175
Wangen s. A. ...	—	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53
Worb	—	—	—	98	—	—	106	—	—	—	—	—	63	—	—	267
	17 193	1 425	1 241	9 959	7 424	644	26 182	5 435	943	3 197	—	343	3 960	1 917	201	80 064
Fribourg																
Broc	—	—	—	—	391	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	391
La Broye	—	—	—	244	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	244
Bulle	669	—	—	—	34	—	—	92	—	—	—	—	—	—	—	795
Fribourg	1 205	—	223	390	483	—	398	44	61	240	—	25	—	66	—	3 135
Gruyères	—	—	—	195	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	195
Chiètres	—	—	—	—	47	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47
Morat	—	—	—	—	—	—	142	23	—	—	—	—	—	—	—	165
Romont	—	—	—	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—	—	50
	1 874	—	223	829	955	—	540	209	61	240	—	25	—	66	—	5 022
Genève																
Genève	6 286	446	187	1 845	3 044	110	5 854	825	294	846	—	152	775	770	436	21 870
Lac Léman	—	—	—	182	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	182
	6 286	446	187	2 027	3 044	110	5 854	825	294	846	—	152	775	770	436	22 052
Glaris																
Braunwald	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Engi	—	—	—	25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25
Ennenda	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	186	—	—	186
Glaris	—	10	—	142	113	—	—	67	—	61	—	—	—	49	—	442
Haslen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	154
Linth	477	—	—	—	—	—	—	—	142	—	—	16	—	—	—	635
Linthal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43	—	—	43
Löntsch	—	—	—	—	—	—	—	56	—	—	—	—	—	—	—	56
Mitlödi	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36	—	—	36

Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Mollis	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	—	—	66
Netstal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	322	—	—	322
Riedern	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66	—	—	66
Rüti	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	65	—	—	65
Schwanden	—	—	—	—	—	—	388	35	—	—	—	—	137	—	—	560
	477	10	—	172	113	—	388	158	142	61	—	16	1 075	49	—	2 661
Grisons																
Arosa	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	—	—	—	—	—	8
Coire	556	62	17	190	575	—	338	186	165	415	—	37	44	124	440	3 149
Davos	91	26	—	—	47	—	63	55	—	48	—	15	—	—	—	345
Ems	—	—	—	—	—	—	51	—	—	—	—	—	96	—	—	147
Engadine	—	—	—	—	39	—	—	—	—	91	—	—	—	—	—	130
Flims	—	—	—	—	—	—	—	19	—	—	—	—	—	—	—	19
Grisons	—	—	—	1 164	—	—	—	111	45	—	—	—	—	—	—	1 320
Ilanz	—	—	—	—	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42
Landquart	—	—	—	58	74	—	—	—	—	—	—	—	272	—	—	404
Poschiavo	—	—	—	—	—	—	—	72	—	—	—	—	—	—	—	72
Rabiusa	—	—	—	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	9
Samedan	—	—	—	55	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55
St-Moritz	—	—	—	—	—	—	—	34	—	—	—	17	—	—	—	51
Schiers	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50
Schuls	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—	—	14
Sils	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	41	—	—	41
Tamins	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	—	21
Thusis	—	—	—	—	32	—	—	35	—	—	—	—	—	—	—	67
	647	88	17	1 467	859	—	452	564	210	554	—	69	453	124	440	5 944

Lucerne																
Emmen	—	—	—	—	—	—	—	52	—	—	—	—	—	—	—	52
Hochdorf	—	—	—	—	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	16
Kriens	—	—	—	—	—	—	330	—	—	—	—	—	—	—	—	330
Lucerne	920	62	85	2 377	850	66	1 734	358	351	892	—	67	403	390	—	8 555
Perlen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	281	—	—	281
Rothenbourg	—	—	—	—	—	—	—	33	—	—	—	—	—	—	—	33
Sursee	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9
Vitznau	—	—	—	34	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	34
	920	62	85	2 420	866	66	2 064	443	351	892	—	67	684	390	—	9 310
Neuchâtel																
Boudry	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	10
Brenets, Les	—	—	—	27	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	62
Cernier	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53
Chaux-de-Fonds .	1 106	32	79	138	498	129	6 051	833	58	255	—	13	—	170	—	9 362
Colombier	—	—	—	—	—	—	—	10	—	—	—	—	—	—	—	10
Couvet	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45	—	—	45
Fleurier	—	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21
Locle, Le	—	—	—	—	162	—	3 020	155	—	—	—	—	—	—	—	3 337
Neuchâtel	1 402	35	33	1 150	417	—	2 219	262	199	323	—	41	102	172	—	6 355
Neuchâtel, canton	—	—	—	115	—	—	—	242	—	—	—	—	—	—	—	357
Perreux	—	—	—	—	—	—	—	54	—	—	—	—	—	—	—	54
Peseux	—	—	—	—	—	—	—	23	—	—	—	—	—	—	—	23
St-Sulpice	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	38	—	—	38
Serrières	—	—	—	—	261	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	261
Val-de-Ruz	—	—	—	24	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24
Val-de-Travers ..	—	—	—	51	—	—	859	35	—	—	—	—	83	—	—	1 028
	2 561	88	112	1 505	1 373	129	12 149	1 624	257	578	—	54	268	342	—	21 040
Nidwald																
Hergiswil	—	—	—	—	—	—	—	60	—	—	—	—	—	—	—	60
Nidwald	—	—	—	—	—	—	112	79	—	—	—	—	—	—	—	191
Stansstad	—	—	—	45	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45
	—	—	—	45	—	—	112	139	—	—	—	—	—	—	—	296

Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Schaffhouse																
Neuhausen	—	—	—	—	—	—	—	56	—	—	—	—	—	—	—	56
Schaffhouse	935	86	45	421	468	—	3 745	342	45	162	—	14	748	162	361	7 534
Stein s. Rh.	—	252	—	—	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	289
Thayngen	—	—	—	—	272	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	272
	935	338	45	421	777	—	3 745	398	45	162	—	14	748	162	361	8 151
Schwyz																
Arth-Goldau	—	—	—	289	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	289
Einsiedeln	—	—	—	—	27	10	—	—	—	—	—	—	—	37	—	74
Innerschwyz.....	—	—	—	—	—	—	—	26	—	—	—	—	—	—	—	26
Küssnacht s. R. ...	—	12	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12
March-Höfe	—	—	—	—	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40
Oberarth	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	21
Oberer Zürichsee	662	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	662
Reichenbourg ...	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	74
Schwyz	—	—	—	—	—	—	—	18	—	—	—	—	—	—	—	18
Siebnen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25	—	—	25
Wägital	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42
	770	12	—	289	67	10	—	44	—	—	—	—	54	37	—	1 283
Soleure																
Attisholz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	84	—	—	84
Balsthal-Klus ...	—	—	—	20	—	—	718	—	—	—	—	—	165	—	—	903
Biberist	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	670	—	—	670
Bucheggberg	—	—	—	—	36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	36
Derendingen	—	—	—	—	17	—	—	—	—	—	—	—	377	—	—	394

Dulliken	—	117	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	117
Gerlafingen	—	—	—	—	—	—	2 029	—	—	—	—	—	—	—	—	2 029
Granges	—	—	—	—	86	—	2 705	66	—	—	—	—	—	—	—	2 857
Niedergösgen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	86	—	—	86
Olten	1 054	249	—	2 931	374	—	1 505	69	83	438	—	38	18	107	—	6 866
Schönenwerd	—	467	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	467
Soleure	1 618	35	52	755	226	—	2 455	203	42	161	—	16	—	197	—	5 760
Rosières	—	—	—	—	—	—	129	—	—	—	—	—	—	—	—	129
	2 672	868	52	3 706	739	—	9 541	338	125	599	—	54	1 400	304	—	20 398
St-Gall																
Altstätten	—	—	—	—	—	—	—	20	—	—	—	—	—	—	—	20
Amden	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Berneck	—	15	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15
Buchs-Sargans ..	—	—	—	496	62	—	—	—	—	80	—	—	—	—	—	638
Degersheim	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	14
Dicken	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	—	—	33
Ebnat-Kappel ...	—	—	—	—	42	—	189	—	—	—	—	—	59	—	—	290
Flawil	—	—	—	—	25	—	—	10	—	—	—	—	51	—	—	86
Goldach	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	72	—	—	72
Gossau	—	—	—	—	27	—	—	—	—	—	—	—	39	—	—	66
Grabs	—	37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	77	—	—	114
Lichtensteig	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	126	—	—	126
Mels	—	—	—	—	—	—	—	58	—	—	—	—	—	—	—	58
Mourg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	—	—	40
Ragaz	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—	—	14
Rapperswil	—	—	—	406	45	—	271	40	—	245	—	—	9	—	—	1 016
Rheineck	—	—	—	—	43	—	698	—	—	—	—	—	—	—	—	741
Rheintal	441	—	—	351	—	—	—	—	—	76	—	—	154	—	—	1 022
Rorschach	—	—	—	314	197	—	1 096	40	—	36	—	—	332	—	—	2 015
St-Gall	986	60	99	1 305	828	95	930	947	326	571	—	57	635	540	—	7 379
St-Gall (Oberland)	—	—	—	—	—	—	95	—	—	—	—	—	—	—	—	95
St-Pirminsberg ..	—	—	—	—	—	—	—	34	—	—	—	—	—	—	—	34

Sections	Ouvriers sur bois et du bâtiment	Ouv. du vête- ment, du cuir et de l'équip.	Ouvriers relieurs et car- tonniers	Chemi- nots	Ouv. du comm., des transp. et de l'alim.	Litho- gra- phes	Métal- lurgistes et hor- logers	Person- nel des services publics	Fonct. pos- taux	Union P. T. T.	Tisse- rands de toile à bluter	Fonct. des téléph. et télégr.	Ouv. du textile et de fabrique	Typo- graphes	Empl. des doua- nes	Total
Sargans	401	—	—	315	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	716
Sennwald	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	102	—	—	102
Sevelen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44	—	—	44
Thal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	154	—	—	—	—	154
Toggenbourg	523	—	—	342	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	865
Uznach	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	63	—	—	63
Uzwil	—	44	—	—	26	—	1 014	—	—	—	—	—	79	—	—	1 163
Wattwil	—	—	—	—	—	—	84	18	—	—	—	—	185	—	—	287
Werdenberg	—	—	—	—	—	—	—	37	14	—	—	—	—	—	—	51
Wil	—	14	—	—	85	—	—	82	—	120	—	—	44	—	—	345
	2 351	170	99	3 529	1 380	95	4 377	1 306	340	1 128	154	57	2 158	540	—	17 684
Tessin																
Airolo	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	—	—	6
Balerna	—	—	—	—	—	—	—	14	—	—	—	—	—	—	—	14
Bellinzona	485	—	107	1 072	152	—	—	134	—	—	—	—	—	112	—	2 062
Biasca	615	—	—	9	36	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	660
Bodio	—	—	—	—	—	—	225	—	—	—	—	—	—	—	—	225
Brissago	—	—	—	—	156	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	156
Camoghè	—	—	—	140	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	140
Ceresio	—	—	—	53	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53
Chiasso	—	—	—	537	204	—	—	33	40	—	—	—	—	—	—	814
Leventina	—	—	—	151	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	151
Locarno	1 078	—	—	109	39	—	—	79	—	126	—	—	—	—	—	1 431
Lodrino	—	—	—	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—	—	—	11
Lugano	1 321	587	123	235	284	—	1 030	209	119	169	—	—	—	122	—	4 199
Mendrisio	718	—	—	—	76	—	—	59	—	—	—	—	—	—	—	853
Mendrisiotto	—	—	—	—	—	—	—	—	—	87	—	—	—	—	—	87

Sopraceneri	—	—	—	40	—	—	—	—	56	143	—	—	—	—	—	239
Sottoceneri	—	—	—	35	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	35
Tenero	—	—	22	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22
Tessin	—	—	—	1 692	—	16	—	603	—	103	—	65	—	—	560	3 039
Val Blenio	—	—	—	—	42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	42
	4 217	587	252	4 073	989	16	1 255	1 148	215	628	—	65	—	234	560	14 239
Thurgovie																
Aadorf	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	43	—	—	43
Amriswil	—	147	—	—	37	—	—	14	—	—	—	—	109	—	—	307
Arbon	—	20	—	—	100	—	1 786	68	—	—	—	—	34	—	—	2 008
Bischofszell	—	—	—	—	66	—	—	20	—	—	—	—	101	—	—	187
Bürglen	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	109	—	—	109
Ermatingen	—	—	—	—	—	—	56	—	—	—	—	—	—	—	—	56
Frauenfeld	—	57	—	40	222	—	440	49	—	—	—	—	80	206	—	1 094
Kreuzlingen	—	307	—	—	142	—	227	40	—	—	—	—	163	—	146	1 025
Märwil	—	—	—	—	50	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50
Mittelthurgau ...	1 012	—	—	77	—	—	29	—	—	—	—	—	—	—	—	1 118
Münsterlingen ...	—	—	—	—	—	—	—	82	—	—	—	—	—	—	—	82
Oberthurgau	462	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	462
Romanshorn	—	—	—	270	46	—	—	67	—	106	—	—	—	—	—	489
Schönenberg	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	247	—	—	247
Sirnach	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	—	—	7
Steckborn	—	—	—	—	—	—	250	—	—	—	—	—	49	—	—	299
Sulgen	—	—	—	—	66	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	66
Thurgovie	—	—	65	875	—	—	—	155	92	178	—	44	—	—	—	1 409
Weinfelden	—	22	—	—	105	—	—	26	—	—	—	—	77	—	—	230
	1 474	553	65	1 262	834	—	2 788	528	92	284	—	44	1 012	206	146	9 288
Uri																
Altdorf	—	—	—	—	—	—	391	—	—	—	—	—	—	—	—	391
Erstfeld	—	—	—	313	39	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	352
Uri	—	—	—	502	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	502
	—	—	—	815	39	—	391	—	—	—	—	—	—	—	—	1 245

[illegible]

Ste-Croix	—	—	—	—	28	—	1 141	—	—	—	—	—	—	—	—	1 169
Sentier, Le	—	—	—	—	—	—	858	—	—	—	—	—	—	—	—	858
Territet	—	—	—	40	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40
Vallée de Joux ..	—	—	—	21	—	—	—	28	—	—	—	—	—	—	—	49
Vallorbe	—	—	—	60	20	—	393	—	—	—	—	—	—	—	—	473
Vevey	783	24	378	175	142	91	1 044	109	—	—	—	—	—	—	—	2 746
Vaud	—	—	—	2 028	—	—	—	52	68	145	—	—	—	—	—	2 293
Yverdon	1 099	—	8	467	321	—	913	134	—	—	—	—	—	47	—	2 989
	6 959	874	598	6 434	2 847	203	8 113	1 622	653	1 485	—	130	150	1 003	502	31 573
Valais																
Brigue	—	—	—	291	19	—	—	16	—	—	—	—	—	—	—	326
Chippis	—	—	—	—	—	—	1 551	—	—	—	—	—	—	—	—	1 551
Furka	—	—	—	123	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	123
Illarsaz	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9
Loèche	—	—	—	18	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18
Martigny	—	—	—	67	27	—	599	—	—	—	—	—	—	—	—	693
Monthey	—	—	—	—	25	—	742	26	—	—	—	—	173	—	—	966
Haut-Valais	553	—	—	—	—	—	—	—	—	42	—	—	—	—	—	595
St-Maurice	—	—	—	51	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51
Sierre	—	—	—	32	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	32
Simplon	—	—	—	119	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	119
Sion	—	—	—	—	84	—	—	38	—	—	—	—	23	—	—	145
Valais romand ...	2 281	—	—	—	14	—	—	—	—	243	—	—	—	—	—	2 538
Valais	—	—	—	586	—	—	—	—	36	—	—	25	—	59	—	706
	2 834	—	—	1 287	178	—	2 892	80	36	285	—	25	196	59	—	7 872
Zoug																
Baar	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	221	—	—	221
Cham	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	305	—	—	305
Unterägeri	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31	—	—	31
Zoug	715	—	—	436	98	—	795	42	—	74	—	—	—	—	—	2 160
	715	—	—	436	98	—	795	42	—	74	—	—	557	—	—	2 717

[illegible]

Meilen	459	43	—	—	102	—	—	—	—	—	—	—	42	—	—	646
Obfelden	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57	—	—	57
Pfäffikon	—	—	—	—	—	—	176	6	—	—	—	—	—	—	—	182
Richterswil	—	—	—	28	—	—	—	11	—	—	—	—	24	—	—	63
Russikon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	68	—	—	68
Rüti	—	—	—	—	43	—	831	41	—	—	—	—	—	—	—	915
Sihltal	—	—	—	112	—	—	—	9	—	—	—	—	—	—	—	121
Stäfa	—	—	—	—	—	—	397	—	—	—	—	—	111	—	—	508
Thalwil	—	17	—	—	28	—	—	16	—	—	—	—	358	—	—	419
Turbenthal	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	190	—	—	190
Uster	—	—	—	—	130	—	604	126	—	—	—	—	127	—	—	987
Wädenswil	—	65	—	674	240	—	290	29	—	—	—	—	376	—	—	1 674
Wald	—	—	—	—	21	—	—	21	—	—	—	—	86	—	—	128
Wallisellen	—	—	—	—	48	—	—	14	—	—	—	—	91	—	—	153
Wetzikon	—	—	—	—	79	—	419	37	—	—	—	—	169	—	—	704
Winterthour	1 420	76	92	1 946	1 363	66	5 132	688	84	368	—	41	597	240	—	12 113
Zollikon	—	—	—	—	—	—	—	41	—	—	—	—	—	—	—	41
Zurich	6 809	654	749	6 260	5 718	942	9 561	9 043	854	2 656	—	448	1 460	1 874	99	47 127
Zurich-Campagne	—	—	—	—	—	—	—	415	—	205	—	—	—	—	—	620
Oberland zurichois	711	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	711
Unterland zurich.	598	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	598
Zurich-Lac	—	—	—	76	57	—	—	50	—	122	—	—	—	255	—	560
	11 203	1 038	950	9 373	8 778	1 008	18 884	11 725	938	3 351	—	489	4 341	2 369	99	74 546
Membres individuels ¹	37	348	—	² 2 971	339	—	3	323	—	—	—	³ 761	3	4	—	4 789

¹ Incl. les sections et les groupes qui ne peuvent être mentionnés localement.

² Sous-fédérations V. A. S. et partiellement V. P. V.

³ Sections gradés et Radio.